



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Première université École-Entreprise

au service de la formation
et de l'insertion professionnelle



Poitiers
7 et 8 octobre 2021

Programme
et dossier
de présentation



ÉDITO



Cette première édition de l'université École-Entreprise, pour laquelle je remercie vivement les intervenants, les élèves et leurs professeurs qui se sont impliqués dans l'organisation, illustre les liens que nous pouvons cultiver et développer entre le monde de l'éducation et le monde du travail et de l'économie, pour être au rendez-vous de tous les grands enjeux de demain.

Depuis 2017, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports s'est attaché à structurer et accompagner le parcours des jeunes vers la vie active, en partenariat avec les collectivités territoriales et le monde économique. La réforme du baccalauréat général et technologique et la transformation du lycée professionnel ont permis de construire des parcours adaptés à chaque lycéen tout en développant les compétences essentielles pour leur vie future.

L'épreuve du Grand oral, qui permet d'exprimer sa pensée avec plus d'aisance, l'enseignement de spécialité numérique et sciences informatiques, ou encore la réalisation d'un chef d'œuvre dans la voie professionnelle, sont autant de nouveaux jalons qui guident chaque élève vers son avenir.

Le lien entre les représentants institutionnels, les entreprises et les territoires est d'autant plus essentiel pour faire de ces ambitions une réalité. Les Campus des métiers et des qualifications d'excellence en sont la traduction la plus forte depuis quatre ans, regroupant sur un même site lieux de formation, centres de recherche et entreprises. Essaimant partout sur le territoire, et soutenus par le Programme d'investissement d'avenir, ils permettent de porter des projets d'excellence et sont au cœur des enjeux de demain, comme la mobilité, l'énergie, les services à la personne, mais aussi des filières professionnelles très dynamiques comme l'hôtellerie-restauration ou les métiers d'art. L'apprentissage y a toute sa place, comme l'a rappelé le président de la République le 16 septembre dernier, et constitue une voie d'excellence que nous devons continuer à valoriser et à soutenir.

Grâce à ce maillage territorial de plus en plus dense, grâce aux partenariats et à l'écoute réciproque de notre ministère et des territoires, ainsi que des entreprises, petites et grandes, grâce à l'engagement de tous les professeurs, formateurs et recruteurs, nous pouvons envisager ensemble les évolutions à venir du monde du travail et accompagner chaque jeune vers l'accomplissement de ses projets.

Jean-Michel Blanquer,
ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports



SOMMAIRE

p. 7 **Programme**

Dossier de présentation

p. 15 **Excellence et transformation : la voie professionnelle change**

La voie professionnelle : une voie vers l'excellence

Les périodes de formation en milieu professionnel :
un modèle unique d'alternance en évolution

p. 25 **Adapter les diplômes et formations pour mieux répondre aux besoins de qualifications professionnelles**

La création et la rénovation des diplômes professionnels

La coloration des diplômes professionnels et les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL)

Des outils communs pour adapter la carte des formations professionnelles en lycées

p. 35 **Renforcer les liens École-Entreprise**

Construire un lien École-Entreprise, mode d'emploi

Les Campus des métiers et des qualifications

Pour plus d'immersion des professionnels de l'éducation dans les entreprises

Le réseau de la formation professionnelle par apprentissage et continue de l'éducation nationale

Développer ses compétences et apprendre à construire ses projets d'avenir

Zoom sur la réforme du lycée général et technologique : le lycée prépare aux compétences attendues dans les entreprises

p. 48 **Pourquoi ils sont présents à la première université École-Entreprise ?**

p. 51 **Biographies des intervenants**



Première université École-Entreprise

Pour la première fois, une université École-Entreprise est organisée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour réunir les principaux acteurs du monde économique, de l'éducation et des territoires, sur deux jours, à Poitiers.

Un événement ouvert et participatif : 1 500 personnes, 40 intervenants : partenaires sociaux, PDG, DRH, experts internationaux, régions, académies, etc., pour construire des réponses efficaces au service de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes dans le contexte de la relance. Cet événement est l'occasion d'afficher la nouvelle ambition portée pour la relation École-Entreprise en lien avec la région Nouvelle-Aquitaine.

Un événement dynamique qui propose :

- des interventions courtes ponctuées par un gong suivies de tables-rondes permettant des échanges sous forme de questions/réponses ;
- un amphithéâtre de 1 000 personnes ;
- un salon de 1 000 m² avec 20 stands animés par des chefs d'entreprises, des enseignants et des élèves ;
- un espace de 600 m² avec 20 partenaires de la relation École-Entreprise ;
- 12 ateliers thématiques co-construits avec les professionnels du monde économique et de l'éducation nationale.

L'université est rythmée par des temps de respiration : capsules vidéos, projection d'un film sur la voie professionnelle, dessins humoristiques, etc. Le ministre remettra également un prix aux lauréats du concours *Challenge My Eleec* sur scène.

L'événement est diffusé en direct pour les académies et les entreprises qui organisent une projection.

Les participants, présents ou à distance, peuvent donner leur avis avant et après chaque table-ronde.

Particularité de l'événement : plus de 200 élèves et professeurs de la région académique de Nouvelle-Aquitaine - et plus particulièrement de l'académie de Poitiers - participent activement à l'organisation de ces deux journées : accueil des participants, conception des menus et élaboration des plats, service des repas en salle, signalétique et supports de communication du campus *Terroir et gastronomie*, réalisation de démonstrations sur les stands, etc.

L'événement se déroule dans le respect des conditions sanitaires.



Matinée du 7 octobre 2021

Une ambition partagée pour la relation École-Entreprise

Cette matinée présente les grandes orientations de la politique École-Entreprise sur laquelle l'ensemble des acteurs (éducation, collectivités, socio-économiques) peut s'exprimer et réagir. Elle vise à montrer comment se construit la réponse de l'éducation nationale, en lien avec le monde économique, dans le contexte du Plan de relance.

Émilie Zapalski, journaliste, présente l'événement,

Marc Landré, rédacteur en chef Le Figaro Économie anime les tables-rondes de la matinée

8 h 00 Accueil café

8 h 30 Diffusion dans l'amphithéâtre de vidéos réalisées par les jeunes en partenariat avec l'association Euro-France / ParcoursMétiers

9 h 00 Accueil de l'événement

- **Florence Jardin**, présidente de la communauté d'agglomération du Grand Poitiers
- **Alain Pichon**, président du conseil départemental de la Vienne
- **Bénédicte Robert**, rectrice de l'académie de Poitiers

9 h 15 Intervention de **Jean-Louis Nembrini**, vice-président de la région Nouvelle-Aquitaine

9 h 30 Discours d'ouverture : **Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

10 h 10 Insertion des jeunes : **quelles réponses des partenaires sociaux ?**

Marc Landré, accueille les participants et anime la matinée.

Interventions des représentants des organisations patronales et syndicales suivies d'un échange avec le ministre.

- **Paola Fabiani**, présidente du Comex 40 du MEDEF et présidente-fondatrice de Wisecom
- **François Asselin**, président de la CPME
- **Laurent Escure**, secrétaire général de l'UNSA
- **Anne-Marie Le Roueil**, présidente de la commission Éducation - Formation - Orientation de l'U2P

11 h 25 Insertion des jeunes : **quelles réponses des entreprises ?**

Séquence « regards croisés » entre le ministre et des représentants du monde économique

- **Sophie Boissard**, directrice générale du groupe Korian
- **Valérie Ferret**, vice-présidente, 3DExperience Edu, Dassault Systèmes
- **Cécile Hitier**, cheffe de l'entreprise Duchesnes
- **Philippe Jehanno**, directeur général du groupe Techman-Head

12 h 50 Clôture de la matinée par **Antoine Frérot**, président-directeur général du groupe Veolia, suivie d'un échange avec le ministre

13 h 10 Déjeuner préparé et servi par les jeunes du **Campus des métiers et des qualifications Terroir et gastronomie de la région académique Nouvelle-Aquitaine**

Ouverture des stands de démonstration de l'excellence de la voie professionnelle, suivie du container Parallaxe 2050, du village des partenaires et des ateliers co-construits avec les professionnels du monde économique et de l'éducation

Parallaxe 2050 est un outil pédagogique innovant, container de 12 mètres de long qui propose un escape-game ludique pour faire découvrir les métiers du numérique, déconstruire les stéréotypes et accélérer la féminisation de la filière. Il circule de lycée en lycée pour proposer un parcours de 45 minutes qui emmène un groupe de 6 adolescentes et adolescents dans un voyage temporel en 2050. L'équipe de joueuses et joueurs se retrouve immergée dans un futur numérique qui leur pose de nombreuses questions sur les choix d'orientation qu'ils feront demain. Ils incarnent des personnages utiles pour l'aventure qu'ils vivent.

Ce container a été imaginé par le réseau du Campus des Métiers et des Qualifications Numérique Drôme-Ardèche et financé par la Fondation Femmes @ Numérique, la société STMicroelectronics, la région Auvergne Rhône-Alpes et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports via la direction du numérique pour l'éducation. <https://www.parallaxe2050.com/>



Après-midi du 7 octobre 2021

Des pratiques innovantes pour l'évolution de l'offre de formation et le lien formation-compétence-emploi dans le contexte de relance

Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray, présente la stratégie d'évolution de l'offre professionnelle. Avec nos partenaires, de nouveaux outils et actions sont proposés pour resserrer le lien formation-compétence-emploi dans le contexte de relance.

Les intervenants des pays invités présentent leurs pratiques innovantes.

- 13 h 30** Diffusion dans l'amphithéâtre de vidéos réalisées par les jeunes en partenariat avec l'association Euro-France
- 14 h 10** Quelles stratégies nationales pour l'évolution de l'offre de formation dans le cadre des compétences partagées État-région ?
Présentation de l'évolution de l'offre de formation professionnelle par Édouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire
- 14 h 25** Échange entre :
 - Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique de Nouvelle-Aquitaine
 - Jean-Louis Nembrini, vice-président de la région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'éducation et des lycées
 - Pascal Vivier, secrétaire général du SNETAA
- 14 h 40** Quels outils et actions pour resserrer le lien formation-emploi ?
Introduction de Carole Drucker-Godard, rectrice de Limoges avec Jean-Louis Nembrini, vice-président de la région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'éducation.
Exemples de dispositifs :
1. Les actions menées avec les entreprises au sein des comités locaux École-Entreprise (CLEE)
 - Pascal Dussin, directeur de l'animation territoriale et de l'information économique de la CCI des Landes, et Gérard Kokossou, principal du collège de Biscarosse, CLEE de Morcenx (Landes)
 2. Les réponses des Campus des métiers et des qualifications aux enjeux de compétences en formation initiale et continue des entreprises du territoire pour une filière
 - Yoann Gac, directeur opérationnel et Gilles Fonblanc, secrétaire général ArianeGroup, président de Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial (BAAS) et membre de l'Aérocampus de Nouvelle-Aquitaine
 3. Les dispositifs pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes
 - Dispositif P-Tech : Isabelle Biadatti, directrice de la responsabilité sociale d'entreprise d'IBM France, et Maria-Eve Barbier, manager chez BNP Paribas
 - L'action des jeunes dirigeants d'entreprise au service de la formation : Julien Leclercq, vice-président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD)
 - Dispositif Ingénieurs pour l'École (IPE) : Jean-Cyril Spinetta, président de l'association IPE
 4. La mise en valeur du lien École-Entreprise dans un territoire - exemple de la région académique Grand Est : Jean-Marc Huart, recteur de la région académique



Après-midi du 7 octobre 2021

- 15h50** **Formation et insertion professionnelle : quelles pratiques inspirantes des modèles étrangers ?**
Introduction de **Bénédicte Robert**, rectrice de l'académie de Poitiers
Animation par **Cyril Cosme**, directeur de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Paris :
- Allemagne : **Frédéric Stiefenhofer**, délégué allemand, ProTandem, Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels
 - Pays-Bas : **Marjoleine Hennis**, conseillère, Délégation permanente du Royaume des Pays-Bas auprès de l'OCDE
 - Portugal : **Isabel Barrau**, directrice au sein de l'Institut pour l'emploi et la formation professionnelle (IEFP)
 - Québec : **Virgile Deroche**, chercheur au Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (Ciradd)
- 17h05** **Intervention de Jean Tirole, président honoraire de l'École d'économie de Toulouse, prix Nobel d'économie (2014)**
- 17h40** **Clôture de la journée par le ministre** – Remise des prix aux lauréats du concours *Challenge My Eleec* réalisé pendant la journée dans l'espace des stands
- 18h10** **Présentation du film *Les petits maîtres du grand hôtel* par le réalisateur Jacques Deschamps et l'équipe du film, puis projection du film**



Matinée du 8 octobre 2021

Un ancrage territorial renforcé pour la relation École-Entreprise

Cette matinée a pour objectif d'identifier les organisations mises en place dans les territoires pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes notamment via l'alternance (stages de formation en milieu professionnel, contrats d'apprentissage, etc.). Les Campus des métiers et des qualifications sont à l'honneur afin de valoriser leur contribution au renforcement de la relation École-Entreprise.

Émilie Zapalski, journaliste, anime la matinée.

- 8 h 30** Accueil café
- 9 h 00** Discours d'ouverture par Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement
- 9 h 15** Comment sécuriser les parcours des jeunes, développer l'alternance et répondre à l'évolution des besoins d'emploi dans les territoires ?
- **Frédérique Alexandre-Bailly**, directrice générale de l'Onisep
 - **Eva Azoulay**, vice-présidente RH en charge du recrutement international du groupe L'Oréal
 - **Anne-Sophie Chauveau-Galas**, directrice des ressources humaines du groupe Alstom
 - **Amélie Watelet**, directrice des ressources humaines d'AXA France
- 10 h 15** Deux conférences TED
- **Philippe Hayat**, écrivain, entrepreneur français et président-fondateur de l'association 100 000 entrepreneurs
 - **Jean-Jacques Salaün**, directeur général d'Inditex France
- 10 h 35** Quels sont les besoins, les aspirations et les perspectives de la jeunesse ?
Quelle continuité éducative entre formation et extrascolaire ?
- Intervention d'**Emmanuelle Pérès**, directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et déléguée interministérielle à la jeunesse, suivie de témoignages de jeunes
- 10 h 55** Comment répondre par la formation aux besoins des acteurs de différentes filières économiques ?
- **Marc Foucault**, chef de projet de la transformation de la voie professionnelle
 - **Dominique Bellos**, présidente de Dominique Bellos Consulting
 - **Laurent Martin Saint Léon**, directeur général de la Fédération des distributeurs de matériaux de construction (FDMC)
 - **Armand Mennechet**, directeur des ressources humaines de Dekra Automotive
 - Présentation de cinq Campus par leurs représentants du monde de l'éducation nationale et de l'économie
- Campus Génie civil et infrastructures intelligentes, Egletons, Nouvelle-Aquitaine :
Rémi Acampo, directeur opérationnel
- Sébastien Magat**, développeur AVUS société Eurovia
- Campus Industrie du Futur Sud, Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur :
Laurent Renaux, directeur opérationnel
- Campus du Numérique pour la Formation Professionnelle, Poitiers, Nouvelle-Aquitaine :
Régis Bichard, chef de projet jumeaux numériques
- Anne Jancovici**, directrice de l'Unité de proFessionnalisation pour la Performance Industrielle (UFPI) EDF



**Première université
École-Entreprise**

- Campus Autonomie et Inclusion, Tomblaine, Grand Est :

Céline Minette, directrice opérationnelle

Renaud Michel, directeur général Office d'Hygiène Social de Lorraine

- Campus des métiers d'art, Versailles, Île-de-France :

Armelle Weisman, directrice opérationnelle

- 12 h 10** Conclusions par **Guillaume Boudy**, secrétaire général pour l'investissement
- 12 h 20** Discours de clôture par **Édouard Geffray**, directeur général de l'enseignement scolaire
- 12 h 30** Déjeuner organisé par le Campus des métiers et qualifications *Terroir et gastronomie* au Palais des congrès
- 14 h 00** Fin de l'université



Planning des ateliers

	horaires	Salle 1 (60 places)	Salle 2 (40 places)
Jeudi	14 h 30	Atelier 1 Le numérique au service de la formation et de l'évaluation par compétences, à l'école et en l'entreprise. Quels impacts du numérique sur l'inclusion?	Atelier 2 Comment promouvoir l'entrepreneuriat dans l'éducation, en particulier l'entrepreneuriat féminin
	15 h 30	Atelier 3 Des comités locaux École-Entreprise pour ouvrir les portes de nouveaux partenariats, notamment sur l'égalité fille-garçon	Atelier 4 La relation École-Entreprise au cœur de l'innovation numérique dans la voie professionnelle
	16 h 30	Atelier 5 S'investir dans la relation École-Entreprise pour quoi faire	Atelier 6 Les savoir-être dans l'éducation et en entreprise : nouveaux enjeux et nouvelles pratiques autour des <i>soft skills</i>
Vendredi	horaires	Salle 1 (60 places)	
	9 h 30	Atelier 7 Regards croisés sur le management des équipes en entreprise et en établissement scolaire	
	10 h 30	Atelier 8 Travailler ensemble pour rendre les séquences d'observations en milieu professionnel (stage de 3 ^e) plus efficaces	
	11 h 30	Atelier 9 L'égalité femmes/hommes dans les formations et l'entreprise	



Liste des ateliers

N°	Titre de l'atelier	Co-animation	Thématique de l'atelier
1	<p>Le numérique au service de la formation et de l'évaluation par compétences, à l'école et en entreprise</p> <p>Quels impacts du numérique sur l'inclusion ?</p> <p>Jeudi 14 h 30</p>	<p>Franck Jargeais IEN ST sur Orléan-Tours</p> <p>Véronique Pellegrin Cheffe de projet Canopé</p>	<p>Comment le numérique peut aider les formateurs et les maîtres d'apprentissage à former et à évaluer par compétences dans une stratégie de formation professionnelle en alternance entre l'école et l'entreprise ?</p> <p>Les nouvelles pratiques numériques peuvent-elles aider l'inclusion de nouveaux élèves ? Comment construire ensemble des réponses ?</p>
2	<p>Comment promouvoir l'entrepreneuriat dans l'éducation en particulier l'entrepreneuriat féminin ?</p> <p>Jeudi 14 h 30</p>	<p>Joséphine Boulin-Guez directrice des Opérations 100 000 entrepreneurs »</p> <p>Max Nelson DRAFPIC en Guadeloupe</p>	<p>Promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes en partenariat avec les associations 100 000 entrepreneurs et la Semaine de l'entrepreneuriat féminin, Entreprendre pour apprendre et l'ESPER</p>
3	<p>Des comités locaux École-Entreprise pour ouvrir les portes de nouveaux partenariats notamment sur l'égalité filles-garçons.</p> <p>Jeudi 15 h 30</p>	<p>Christophe Ramblière coordonnateur MA2E Poitiers</p> <p>Éric Audran président d'IAME – réseau d'entreprises</p>	<p>Les enseignants ne connaissent pas les activités économiques de leur territoire et les entreprises peinent à valoriser les métiers qu'elles exercent.</p> <p>Comment les CLEE peuvent répondre à ces problématiques ?</p> <p>Comment les CLEE co-pilotés par un chef d'entreprise et un chef d'établissement peuvent contribuer à changer les représentations sur les métiers pour développer la mixité ?</p>
4	<p>La relation école-entreprise au cœur de l'innovation numérique dans la voie professionnelle</p> <p>Jeudi 15 h 30</p>	<p>Régis Bichard IEN STI Poitiers</p> <p>Sébastien Doucet directeur de l'entreprise Quadripack</p>	<p>Témoignage d'une équipe projet sur l'élaboration d'un jumeau numérique pour apprendre en maintenance industrielle, ou comment un outil de formation en réalité virtuelle peut rapprocher l'école de l'entreprise et contribuer d'une part à la formation professionnelle initiale des élèves et des apprentis, et d'autre part à la formation continue des salariés en entreprise.</p>



Planning des ateliers

N°	Titre de l'atelier	Co-animation	Thématique de l'atelier
5	S'investir dans la relation école entreprise pour quoi faire Jeudi 16 h 30	Laurent Doucet Coordonnateur MA2E Limoges Franck Chaput SARL Chalais à l'Isle – Président départemental de la FFIE	Présentation d'actions partenariales mises en places sur la Haute-Vienne : Forum, classe en entreprise, j'innove en vrai, etc. Débat : « À quoi ça sert ? »
6	Les savoir-être dans l'éducation et en entreprise : nouveaux enjeux et nouvelles pratiques autour des soft skills Jeudi 16 h 30	Guy Etcheto Day namics conseil en dynamiques d'innovation - CJD Fabrice Queffelec principal de collège à Brioux sur Boutonne – membre du CAEN	Présentation des évolutions des besoins en compétences dans les entreprises en articulant 3 niveaux d'intervention correspondant à 3 étapes chronologiques. Témoignages et perspectives.
7	Regards croisés sur le management des équipes en entreprise et en établissement scolaire Vendredi 9 h 30	Sabine Jeanne Medef Nouvelle-Aquitaine Jérôme Sentis principal de collège à Niort – Membre du CAEN	Manager une entreprise, manager un EPLE : quelles différences, quels points de convergence, quels partages d'expérience ? Lien avec « vis ma vie de cadre » action portée dans le cadre de la convention nationale avec le Medef.
8	Travailler ensemble pour rendre les Séquences d'observations en milieu professionnel (stage de 3^e) plus efficaces. Vendredi 10h30	Christophe Ramblère coordonnateur MA2E Poitiers Marie-Joëlle Bel-Air vice-présidente du club d'entreprises dynamique 16	On remarque que 80 % des élèves de 3 ^e réalisent leur stage en entreprise à moins de 500 m de leur domicile dans des entreprises qu'ils connaissent déjà. Comment leur ouvrir les portes de nouvelles structures économiques locales et mieux préparer et évaluer cette séquence d'observations ? Quels outils seraient utiles pour les aider à construire leur projet d'orientation, leur projet professionnel ? Comment optimiser ce temps dans vos entreprises ? Avec quels outils ?
9	L'égalité femmes-hommes dans les formations et l'entreprise Vendredi 11 h 30	Sandrine Le Meur ANDRH – IAME- membre du CAEN Christine Heintz Cheffe d'établissement membre du CAEN	L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'École doit garantir aux élèves. La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des entreprises est non seulement une obligation légale mais aussi un gage de justice sociale et de performance économique.

Excellence et transformation : la voie professionnelle change



La voie professionnelle : une voie vers l'excellence

Pour bien préparer les jeunes à leur vie future, la relation École-Entreprise est une des clés de l'orientation, notamment dans la voie professionnelle. Ces relations, construites durablement entre professionnels de l'éducation et de l'économie, permettent à chaque jeune de faire la transition entre sa scolarité et sa vie professionnelle, pour se projeter dans l'avenir avec les meilleures chances d'intégrer le monde du travail.

Ayant lancé en 2018 la transformation de la voie professionnelle, le ministère a renforcé les liens avec des entreprises, des associations et des organisations professionnelles de tous secteurs pour améliorer la connaissance du monde économique et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Objectif prioritaire du Gouvernement, le développement des formations en apprentissage est devenu depuis 2018 un axe essentiel dans la politique d'information des jeunes. Toutes les formations offertes en apprentissage par les CFA sont maintenant intégrées dans l'application Affelnet-lycée par chaque académie, permettant ainsi un recensement des candidats à l'apprentissage (+ 82 % en 4 ans de demandes vers l'apprentissage).

Transformation de la voie professionnelle : une plus grande place pour les acteurs économiques

Amorcée en 2018, la transformation de la voie professionnelle fixe un cap ambitieux pour le lycée professionnel. Elle engage les élèves dans des parcours d'excellence grâce à la définition de nouvelles familles de métiers, à la mise en place de parcours individualisés et de nouvelles pratiques d'enseignement.

Depuis la rentrée 2021, 14 familles de métiers sont proposées aux élèves. Elles leur donnent l'opportunité d'acquérir, dès la seconde, une connaissance des métiers avant de faire leur choix de spécialité pour la poursuite de leurs études.

Le nouveau lycée professionnel offre une place prépondérante **au parcours individuel**. Désormais, les élèves ont la possibilité de préparer un baccalauréat professionnel ou un CAP par le biais de la voie scolaire ou de l'apprentissage, d'acquérir une mention complémentaire seulement 1 an après l'obtention du baccalauréat ou encore de préparer un CAP en 1, 2 ou 3 ans (sur proposition de l'équipe pédagogique).

La nouvelle organisation du lycée professionnel prévoit la mise en place d'un horaire de 192,5 heures sur deux ans en CAP et de **265 heures sur 3 ans en baccalauréat professionnel** dédiées à l'accompagnement personnalisé du jeune dans ses choix d'orientation et la rédaction de projet professionnel. De la seconde à la terminale professionnelle, **l'entreprise peut intervenir sur ces temps** pour aider les jeunes dans leurs choix (intervention en classe, visite d'entreprises, etc.).

Parce que l'articulation entre enseignement général et professionnel est plus que jamais importante pour l'acquisition de compétences transversales, le nouveau lycée professionnel favorise la mise en place d'enseignements pluridisciplinaires et de travail en projet.



Cette articulation entre formation générale et spécificités professionnelles est rendue possible par la mise en place de **co-intervention** (un professeur d'enseignement général et un professeur de spécialité en même temps devant un groupe d'élèves) **et la réalisation d'un chef d'œuvre**.

Ainsi, ces cours menés en commun permettent aux élèves de s'approprier le sens des enseignements généraux dans un contexte et une perspective professionnelle. La co-intervention représente 128 heures en baccalauréat professionnel (sur 3 ans) et 165 heures en CAP (sur 2 ans).

Le chef d'œuvre mobilise les compétences professionnelles travaillées par l'élève ou l'apprenti dans sa spécialité. Il peut être réalisé de manière individuelle ou collective avec le concours des professeurs (cela représente 108 heures en baccalauréat professionnel et 165 heures en CAP). Pour accompagner au mieux les enseignants et les élèves, une bibliothèque de ressources et d'idées pour la réalisation du chef d'œuvre (Brio) et des outils d'information sont mis à disposition.

Une voie professionnelle qui attire davantage et développe l'apprentissage

Choisir la voie professionnelle, c'est apprendre un métier, en s'intégrant progressivement au monde économique et professionnel dans l'objectif d'obtenir un baccalauréat professionnel ou un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), des diplômes qui permettent également une poursuite d'études.

Quelques chiffres

Sur 4 064 établissements publics et privés sous contrat :

- 2 335 accueillent des lycéens professionnels ;
- 1 376 lycées professionnels et 959 lycées polyvalents.

Parmi 2 256 682 lycéens :

- 645 129 sont des lycéens professionnels (soit 28,6 %).

Lors de la rentrée 2020 et pour la première fois depuis cinq ans, le nombre total d'élèves en lycées professionnels progresse avec +1 400 élèves par rapport à la rentrée précédente.

Répartition selon le secteur :

- 56,6 % des élèves suivent une formation professionnelle du secteur Services ;
- 43,3 % des élèves suivent une formation professionnelle du secteur Production.

Les garçons (383 000) sont plus nombreux que les filles (262 100). Ils sont majoritaires (54,9 %) dans l'ensemble des formations : les préparations au CAP (63,4 %) comme celles au baccalauréat professionnel (58,8 %).

- **84 069 enseignants** interviennent en enseignement professionnel en lycée.
- **111 groupements d'établissements d'enseignement public** (GRETA) et 31 groupements d'intérêt



public formation continue et insertion professionnelle (GIP FCIP) ont accueilli 379 000 stagiaires et réalisé 50,3 millions d'heures de formation au cours de l'année 2019.

Labels :

- 904 lycées ont le label Lycée des métiers
- Il existe 112 Campus des métiers et des qualifications dont 43 possèdent le label « Excellence ».

Plus de 400 diplômes menant à des métiers variés dans de nombreux secteurs d'activités

Pour s'adapter au mieux aux besoins de notre économie, il existe plus de **400 spécialités de diplômes professionnels** renouvelés a minima tous les cinq ans avec les partenaires sociaux classés aux niveaux 3 et 4 du cadre national des certifications professionnelles, allant du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au baccalauréat professionnel, ainsi qu'environ 150 spécialités de niveau 5 comprenant brevets de technicien supérieur (BTS) et diplômes des métiers d'art : ces différents diplômes permettent d'accéder à des emplois d'ouvrier ou d'employé qualifié, de technicien et de technicien supérieur.

Ils couvrent des secteurs d'activités très variés relevant des services et de la production, tels que l'aéronautique, l'agroalimentaire et l'alimentation, les métiers d'art et la communication graphique, le bâtiment, la construction durable et les travaux publics, l'hôtellerie-restauration et le tourisme, la mode, le pilotage et la maintenance d'installations automatisées, le commerce, la relation client, les services à la personne, la sécurité, le transport et la logistique, l'animation, etc.

Des diplômes structurés en blocs de compétences et accessibles aux jeunes et aux adultes, tout au long de la vie

Les diplômes professionnels s'obtiennent par l'examen, après une formation initiale effectuée sous statut scolaire ou par apprentissage, ou bien après un parcours en formation continue. Ils sont aussi accessibles aux candidats individuels et par l'enseignement à distance. Enfin, les adultes peuvent obtenir le diplôme par la validation des acquis de l'expérience (VAE). La structuration des diplômes en blocs de compétences facilite leur acquisition progressive et l'accès à la qualification tout au long de la vie.

L'apprentissage : une forte accélération avec 82 % de demandes en plus

Le développement des formations en apprentissage est un objectif prioritaire du Gouvernement pour améliorer l'insertion des jeunes. La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel comporte quatre dispositions impliquant directement l'éducation nationale :

- l'organisation de l'apprentissage en académie est pilotée par les régions académiques dans un cadre partenarial avec les branches professionnelles ;



- l'ouverture des organismes de formation professionnelle à l'apprentissage a permis aux Greta d'ajouter la mission de formation initiale par apprentissage à celle, traditionnelle, de la formation continue ;
- le versement direct de la taxe d'apprentissage par les entreprises aux établissements ;
- la responsabilité de l'organisation du contrôle pédagogique des CFA au niveau du rectorat.

Au travers de la transformation de la voie professionnelle, l'apprentissage prend toute sa place dans les parcours des jeunes avec :

- le passage facilité de la voie scolaire à l'apprentissage et vice versa ;
- un accueil d'apprentis dans chaque lycée professionnel offrant une diversité de parcours aux élèves (scolaire, en apprentissage, mixte) et sécurisant les transitions entre les deux modalités de formation.

Depuis 2018, l'offre de formation en alternance a été intégrée dans l'application Affelnet-lycée par chaque académie permettant ainsi un recensement des candidats à l'apprentissage, qui a pu être partagé avec les CFA demandés.

Depuis 2020, un téléservice national permet aux familles des élèves sortant de 3^e de prendre connaissance de l'offre d'apprentissage disponible dans l'ensemble des académies de France et de formuler directement leurs demandes d'admission en ligne.

NOUVEAU À LA RENTRÉE 2021

Dans le cadre de la campagne d'affectation 2021, le téléservice intègre les données du catalogue apprentissage alimenté directement par les CFA sous la direction du réseau des CARIF-OREF (Centre animation ressources d'information sur la formation/Observatoire régional emploi formation). Ce catalogue a vocation, dès la campagne 2022, à être la référence nationale de l'offre de formation en alternance.

À la rentrée 2021, les cellules régionales interministérielles, qui ont fait leurs preuves en 2020 lors de la crise sanitaire, sont réactivées. Elles accompagnent les jeunes qui rencontrent des difficultés dans la recherche d'un employeur dans leurs territoires.

En quatre ans, de 2017 à 2021, **les demandes vers l'apprentissage enregistrées dans Affelnet-lycée ont augmenté de 82 %**. En 2021, la demande enregistrée dans Affelnet-lycée pour les formations en apprentissage progresse encore de 11 % avec 103 141 vœux formulés par près de 80 000 candidats.

Au 31 décembre 2020 :

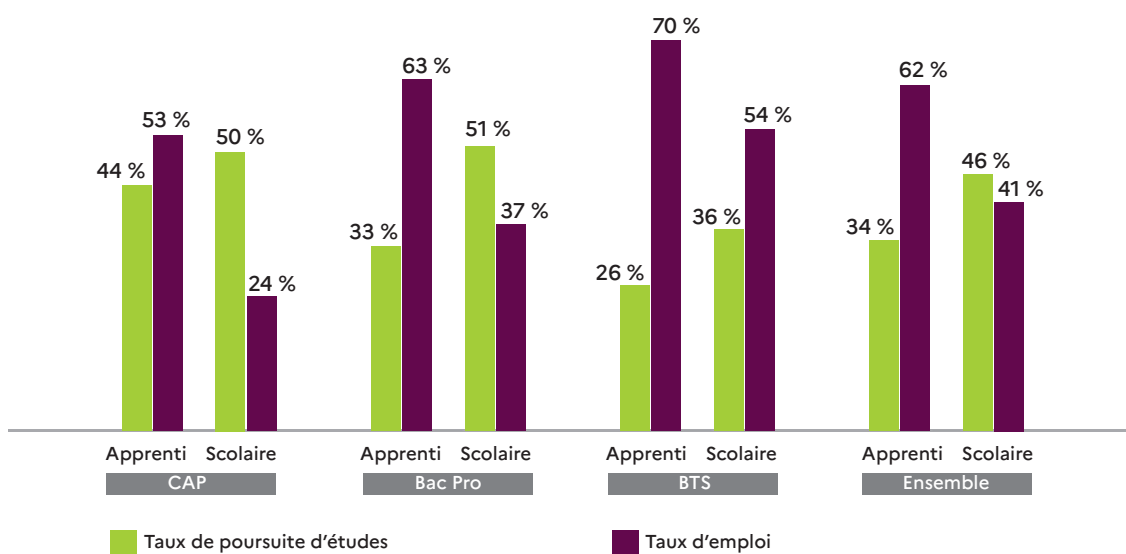
- 629 636 apprentis sont inscrits dans 2 141 CFA et formés dans 5 170 sites de formation ;
- 48,6 % d'entre eux suivent une formation du secondaire ;
- 48 176 apprentis suivent une formation lycée soit 7,7 % des apprentis. Ces effectifs sont en hausse de 9,9 % par rapport à 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, Enquête SIFA

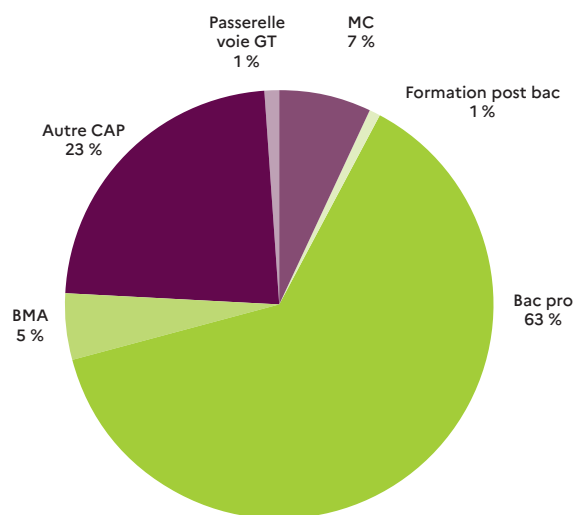


Taux de poursuite d'études et taux d'emploi : 2 jeunes sur 5 poursuivent leurs études vers l'enseignement supérieur

Situation des sortants en 2019, à 6 mois après la fin de formation



Poursuite d'études des élèves de terminale CAP en 2019-2020



Source : BCP – MENJS – RS 2019 et 2020



41,8 % des bacheliers professionnels de la session 2019 se sont inscrits dans une **formation de l'enseignement supérieur** (33,8 % en BTS ; 25,1 % en voie scolaire ; 5,8 % à l'université ; 0,1 % en CPGE et 2,1 % dans une autre formation de l'enseignement supérieur).

Le graphique montre que le seul taux d'emploi ne rend pas compte du devenir des jeunes. Il est nécessaire d'associer taux d'emploi et taux de poursuite d'études pour comprendre les projets des jeunes qui peuvent vouloir travailler comme continuer d'élever leur qualification.

Source : MESRI – L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche n°14 – Avril 2021.

L'accès des bacheliers professionnels en BTS en 2021

- 101 396 bacheliers professionnels ont confirmé au moins un vœu en STS, soit 89,1 % d'entre eux ;
- 73 893 bacheliers professionnels ont reçu au moins une proposition en STS, soit 72,8 % d'entre eux contre 69,3 % en 2020 ;
- 46 957 bacheliers professionnels ont accepté une proposition d'admission en STS, soit 63,5 % d'entre eux contre 65,6 % en 2020. Cette évolution du taux d'acceptation peut être mise en relation avec le développement d'opportunités plus grandes offertes aux lycéens professionnels cette année par rapport à 2020 (emploi ; apprentissage ; autres formations proposées par les acteurs du plan 1Jeune1Solution).

À noter : 92,6 % des bacheliers professionnels avec avis favorable à la poursuite d'études supérieures ont reçu une proposition d'admission en BTS et ils sont 96 % si on intègre les formations en apprentissage. Un taux supérieur à celui de 2020 (91 %) qui s'inscrit en cohérence avec la dynamique de promotion de l'accompagnement à l'orientation mise en place par l'expérimentation dite « Bac pro STS » et la mise en place à la rentrée 2021 de la transformation de la voie professionnelle en classe de terminale.

Source : Dossier de presse Parcoursup : bilan de la procédure d'admission 2021 (30/09/2021)



Les PFMP : un modèle unique d'alternance en évolution

En lycée professionnel, les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), sont des temps de mise en situation en milieu professionnel réel qui permettent à l'élève de mettre en œuvre les acquis de sa formation et d'acquérir des compétences nouvelles. Parties intégrantes du diplôme professionnel, elles représentent environ 25 % de la grille horaire (entre 12 à 22 semaines) et sont constitutives du modèle d'alternance scolaire.

Lors des PFMP, l'élève fait la démarche de s'insérer dans l'entreprise et c'est la réalisation de sa mission dans son ensemble qui est évaluée dans le cadre de son diplôme. Il est placé sous la responsabilité d'un tuteur désigné par l'entreprise, qui l'accompagne et participe à son évaluation avec l'enseignant référent.

Chaque académie, chaque lycée s'organise librement pour constituer son réseau d'entreprises et d'organismes d'accueil : plus l'offre est riche, plus elle est susceptible de répondre aux besoins de formation des élèves dans leur spécialité et d'une connaissance diversifiée du secteur. Pour bien coordonner cette offre en PFMP, des groupes de travail peuvent par exemple être organisés par filières d'activité en prenant appui sur les Campus des métiers et des qualifications (CMQ).

La planification des PFMP doit tenir compte du calendrier scolaire et de la disponibilité des enseignants, mais aussi répondre aux spécificités des filières et des secteurs économiques présents sur le territoire. Ces modulations peuvent être particulièrement adaptées dans les secteurs d'activité où les entreprises ont une activité irrégulière comme l'animation, la vente, de l'hôtellerie-restauration ou par exemple lors de grands événements tels que les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Une convention précise les besoins et attentes de l'organisme d'accueil, les activités prévues, le contexte d'exercice de l'élève, les compétences et connaissances mobilisées par l'élève, ainsi que les modalités d'échanges et de suivi entre l'enseignant référent, le tuteur et l'élève durant la PFMP.

Enfin, une attention particulière doit être portée à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers : aménagements du poste, horaires adaptés, accessibilité, etc.

L'association des partenaires professionnels au temps de restitution des PFMP

Les partenaires professionnels peuvent accompagner l'élève lors de la restitution de sa PFMP devant la classe et ils peuvent intervenir au sein de la formation en établissement. Plus particulièrement, dans le cadre des mesures de la Transformation de la voie professionnelle déployée depuis la rentrée 2019 :

- les PFMP peuvent en effet servir de point d'appui à la conception de projets de chef d'œuvre ou être réutilisées dans le cadre des heures de co-intervention entre enseignement général et professionnel ;
- l'expérience vécue en PFMP peut également être réinvestie dans le cadre des heures dédiées à l'orientation et la construction du projet de l'élève.



À l'issue de la PFMP, une attestation de stage est délivrée à l'élève. Au-delà des mentions purement factuelles, l'établissement encourage l'organisme d'accueil à porter une attention particulière à la mention des compétences développées par l'élève, des activités réalisées, de son investissement personnel, autant d'éléments pouvant être valorisés par l'élève dans le cadre d'une insertion professionnelle future.

La relation partenariale, initiée lors de la PFMP, se consolide également par la participation aux journées thématiques de l'établissement, au jury d'examen, à la présentation des chefs d'œuvre ou à la remise des diplômes.

NOUVEAU : Un chantier de travail est engagé dans le cadre du Comité national de suivi de la réforme et doit se poursuivre entre l'éducation nationale, les organisations syndicales et les partenaires professionnels, afin de mieux adapter la PFMP aux besoins et aux contraintes des entreprises et à la réussite des jeunes.

Pistes de travail évoquées en Comité de suivi :

- un nom plus lisible et plus facile d'utilisation pour tous ;
- une programmation annuelle des stages professionnels plus souple pour mieux répartir la mise en stage des flux d'élèves et s'adapter au tissu des entreprises présentes sur le territoire, à leur charge d'activité et aux spécificités du secteur économique ;
- une meilleure insertion du tuteur en entreprise dans le processus de formation de l'élève : plus associé aux équipes pédagogiques et à la vie de l'établissement, mieux informé et mieux outillé ;
- une place plus importante des partenaires professionnels en amont et en aval des stages pour préparer les élèves, accompagner leur réflexion sur leur parcours, répondre à leurs interrogations sur les métiers et les perspectives d'emploi ;
- une plus grande valorisation de l'expérience professionnelle de l'élève acquise lors de son stage avec une remise officielle de l'attestation de stage, possiblement au sein de l'entreprise.

Adapter les diplômes
et formations pour
mieux répondre
aux besoins
de qualifications
professionnelles



La création et la rénovation des diplômes professionnels nationaux

Les diplômes professionnels de l'éducation nationale sont en constante évolution afin d'adapter leur contenu aux changements technologiques et aux compétences attendues. Chaque année, de nombreux diplômes sont créés, modifiés ou abrogés à la demande des professionnels qui siègent en commissions professionnelles consultatives (CPC). Aucun diplôme de l'enseignement technologique et professionnel ne peut être créé ou modifié sans l'avis de ces commissions.

L'objectif est double : favoriser l'insertion professionnelle des élèves en répondant au plus près des besoins des secteurs professionnels, et prendre en compte les mutations technologiques et économiques liées aux enjeux du numérique, du développement durable et de la transition énergétique.

Des diplômes nationaux adaptés aux grands enjeux de société

58 diplômes ont été rénovés ou créés depuis 2019 : 22 CAP, 15 baccalauréats professionnels, 2 brevets professionnels, 3 brevets des métiers d'arts, 4 mentions complémentaires de niveau 4, 12 BTS correspondant aux quatre grands enjeux identifiés :

- transition énergétique ;
- transition numérique ;
- services et aide à la personne ;
- métiers d'art, savoir-faire à la française.

Retrouvez sur Eduscol la liste complète des nouveaux diplômes :

<https://eduscol.education.fr/774/les-diplomes-professionnels>

Tous les diplômes rénovés ou créés comportent des compétences transversales récurrentes autour de l'environnement, la santé et la prévention au travail, la relation au client, la digitalisation, et le handicap.

Les formations dans **le secteur du bâtiment** développent les études de documents relatifs à la sécurité et protection de la santé. Les mesures de prévention prévues pour se protéger sont maîtrisées : contre les poussières de bois, les agents chimiques, le bruit, les troubles musculo-squelettiques (T.M.S.), les agents chimiques dangereux. Dans le secteur des services à la personne, l'intérêt de la vaccination pour les professionnels et les enfants est développé dans le CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

La relation au client et au prestataire fait partie des compétences transversales largement mobilisées, bien sûr dans les formations relatives au commerce comme les BTS « commerce international », ou « conseil et commercialisation de solutions techniques », mais aussi dans toutes les formations en lien avec l'artisanat, que ce soit dans le bâtiment, l'artisanat d'art, les métiers de l'entretien des textiles, les métiers autour de la transition énergétique.



La transition numérique transforme les métiers qui nécessitent un apprentissage de la numérisation et crée de nouveaux métiers :

- dans les métiers « numérisés », les diplômés du bâtiment présentent systématiquement des blocs de compétences relatifs au BIM (modélisation intelligente des bâtiments) ;
- dans les métiers « numérisants », la mention complémentaire « Assistance numérique aux organisations » contribue à développer le recours au numérique au sein des entreprises.

La question du handicap est pleinement prise en compte, à la fois dans la conception des épreuves à destination de candidats porteurs de handicap, mais aussi dans la formation elle-même, par exemple :

- le CAP maçon s'intéresse à l'accessibilité du bâti aux personnes handicapées ;
- le CAP accompagnant éducatif et petite enfance présente la législation et les acteurs en faveur des personnes handicapées, ainsi que les besoins éducatifs spécifiques aux enfants en situation de handicap.

Une offre de formation intégrant la demande d'évolution des métiers

Le secteur du textile a été marqué ces dernières années par une forte évolution, à la fois liée aux contraintes réglementaires, environnementales et aux progrès technologiques. La rénovation des métiers de l'entretien des textiles a concerné l'ensemble du parcours professionnel, du CAP au baccalauréat professionnel.

Dans le secteur des services à la personne, pour répondre à la forte demande : :

- le CAP accompagnant éducatif petite enfance a été rénové ;
- le baccalauréat professionnel animation enfance et personnes âgées a été créé ;
- le baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne, est en cours de rénovation, ce qui permettra une mise en œuvre de la formation à la rentrée 2022.

Dans le secteur de la gestion, la rénovation du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGOrA), a permis de prendre en compte les évolutions de l'environnement de travail nécessitant polyvalence, réelle professionnalité relationnelle, maîtrise des interfaces numériques dans l'activité de l'entreprise et spécialisation suivant les contextes d'activité. La création d'un diplôme répond à un besoin pérenne identifié sur le marché auquel les formations préexistantes ne permettent pas de répondre.

Dans le cas du BTS de management opérationnel de la sécurité, la demande de création portée par la branche professionnelle répond au besoin de développement de la profession, en permettant la certification des compétences d'encadrement intermédiaire de la sécurité privée.

NOUVEAU À LA RENTRÉE 2021

Un ensemble de trois baccalauréats professionnels de la famille de métiers des transitions numérique et énergétique est mis en place à la rentrée 2021 :

- installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables ;
- maintenance et efficacité énergétique ;
- maintenance des systèmes de production connectés.



Les enjeux de la transition énergétique, des impératifs de santé et sécurité au travail et de la nécessité d'une communication plus professionnelle avec le client ou l'utilisateur y sont plus particulièrement développés.

Pour les baccalauréats professionnels maintenance et efficacité énergétique et métiers du froid et des énergies renouvelables, des évolutions importantes portent en particulier sur la mise en conformité des compétences nécessaires pour obtenir l'attestation d'aptitude à manipuler les fluides frigorigènes.

À venir : les secteurs porteurs faisant l'objet de rénovations ou de créations de diplômes professionnels

Dans le domaine du numérique :

- le baccalauréat professionnel et le BTS systèmes numériques sont en cours de rénovation pour y intégrer les technologies de fabrication de l'électronique, avec l'apport des fondamentaux du hardware (matériel), software (logiciel) et data (données) ;
- la création d'une mention complémentaire de niveau 4 cybersécurité rééquilibrera la filière en permettant aux utilisateurs de services de sécurisation d'embaucher les opérateurs nécessaires ;
- la création d'une mention complémentaire de niveau 4 production/réparation de cartes électroniques répondra aux besoins de la filière sur un secteur stratégique, dans un contexte de forte concurrence internationale.

Dans le domaine de la santé :

- la rénovation du BTS prothésiste dentaire intégrera en particulier la conception et la fabrication assistées par ordinateur, ainsi que des compétences en management, les responsabilités d'organisation et de gestion d'un laboratoire de prothèse dentaire pouvant être assurées par les diplômés du BTS ;
- une réingénierie des professions médicotecniques est envisagée dans le cadre du Ségur de la santé : BTS analyses médicales, BTS diététique et brevet professionnel préparateur en pharmacie.



La coloration des diplômes professionnels et les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL)

La coloration et la formation complémentaire d'initiative locale : une démarche de construction associant le monde éducatif et les partenaires professionnels

L'adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins en emplois des territoires et des filières d'activité constitue un enjeu important du développement économique et de l'attractivité de la voie professionnelle.

À l'échelle nationale, les référentiels d'activités et de compétences des diplômes nationaux sont désormais revus systématiquement tous les cinq ans pour être inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ce travail est conduit au sein des CPC présidées et composées de professionnels avec des représentants des certificateurs.

Cependant, selon la nature et la localisation de leurs entreprises, les différents secteurs professionnels peuvent avoir des besoins de recrutement ponctuels à différents niveaux d'emplois et sur des compétences qui émergent dans un délai court. Pour y répondre, les académies construisent avec les acteurs locaux des actions dans le cadre d'un diplôme professionnel, dites « colorations », ou bien mettent en place des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL), ou encore organisent des réseaux d'établissements dont les modalités de gouvernance comme celles des Campus des métiers et des qualifications font toute leur place aux professionnels.

Si l'initiative est territoriale dans cette adaptation de l'offre de formation professionnelle, le développement des colorations et FCIL montre que les besoins en compétences auxquels elles répondent dépassent parfois les frontières du seul territoire local pour s'étendre à une échelle inter-régionale voire nationale.

Comment construire une « coloration » d'un diplôme national ou une formation d'initiative locale ?

Dans le repérage des besoins de formation

La phase d'identification des besoins exprimés par les acteurs socio-économiques du territoire est un préalable indispensable à tout projet de coloration de diplôme professionnel ou de FCIL : il s'agit de définir les besoins en compétences pour le domaine professionnel concerné (compétences techniques, compétences transversales, etc.) à l'échelle d'une zone d'emploi et selon une échelle de temps (besoins immédiats, à moyen ou à long terme).

Différentes ressources peuvent appuyer cette étape, par exemple les analyses produites par les régions et leurs observatoires emploi-formation (CARIF-OREF), les études des observatoires des branches professionnelles, les analyses produites dans le cadre des comités stratégiques de filières.

Les partenaires professionnels doivent pouvoir qualifier leurs besoins et leur niveau d'urgence, préciser les niveaux de formations concernés et leurs intentions en matière de ressources humaines (proposition de stages ou de périodes de formation en milieu professionnel, de recrutements, etc.).



Dans la mise en œuvre de la formation

La mise en œuvre de la coloration ou d'une FCIL implique un lien renforcé entre les équipes pédagogiques et les milieux professionnels :

- construction d'un projet pédagogique découlant des besoins identifiés ;
- identification des contenus de formation et des situations de travail ;
- conception des situations d'apprentissage sur des contextes, supports et activités tels que rencontrés en situation réelle ;
- appui sur un environnement de travail, des méthodes et usages professionnels particuliers ;
- utilisation d'un vocabulaire, d'outils, de matériaux ou d'application spécifique, etc.

Les établissements et académies peuvent s'appuyer sur différents acteurs professionnels tels que :

- les partenaires professionnels des établissements, mobilisés en tant que terrains d'accueil des jeunes en formation ;
- les branches et associations professionnelles ;
- les chambres consulaires ;
- les cellules relation École-Entreprise des académies et des régions académiques ;
- les comités locaux École-entreprise (CLEE), coordonnés par la délégation régionale aux formations professionnelles initiales et continues en liaison avec les services d'orientation ;
- les Campus des métiers et des qualifications.

Dans la professionnalisation des acteurs

La mobilisation des partenaires du monde économique et professionnel est essentielle pour que les professeurs puissent effectuer des périodes d'immersion au sein de leurs structures ou bénéficier d'approfondissements professionnels sur des techniques, équipements, installations spécifiques à certaines entreprises ou certains secteurs. Le CEFPEP, centre d'études et de formation en partenariat avec les entreprises et les professions, propose des actions de formation en entreprise. Il constitue à ce titre un véritable point d'appui pour faciliter les immersions des équipes pédagogiques en milieu professionnel.

Pour en savoir plus :

<https://eduscol.education.fr/pid39835/formations-cefpep-en-milieu-professionnel.html>

Quelques exemples de colorations en baccalauréat professionnel

Source : enquête menée auprès des académies – mars 2020

NOUVEAU

En 2020 : 23 spécialités de baccalauréats professionnels, 13 spécialités de BTS et 10 spécialités de CAP ont été colorées et 181 formations complémentaires d'initiative locale recensées.

En 2021 : une coloration « secteur sportif » est déployée sur l'ensemble du territoire national depuis la rentrée 2021 pour 6 spécialités de baccalauréat professionnel. Elle est adossée à une épreuve facultative inscrite au baccalauréat professionnel qui permet l'obtention d'unités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et engage de possibles accès vers les fonctions d'animateur ou d'éducateur sportif.



Baccalauréat professionnel Systèmes numériques

Les colorations sectorielles permettent d'intégrer les spécificités de certains secteurs tels que le spectacle, l'aéronautique, de la fibre optique ou la conduite de drones. À titre d'exemple, la coloration « secteur du spectacle » permet de répondre aux enjeux et besoins en compétences des entreprises de ce secteur : salles de concert, organisateurs d'évènement, musées, théâtres, etc. tout en permettant aux jeunes de découvrir les spécificités des installations et équipements et les conditions d'exercice professionnel de ce secteur.

Baccalauréat professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)

Marine, aéronautique, santé, véhicules électriques... la coloration permet d'enrichir les compétences travaillées dans ce diplôme très transversal.

Par exemple pour la coloration « marine », les élèves effectuent les périodes de formation en milieu professionnel à bord de bateaux ou dans des centres techniques navals. Les diplômés élargissent ainsi leurs possibilités d'insertion professionnelle dans des emplois impliquant des compétences liées à la mécanique, électronique, électrotechnique sur des bâtiments de surface, des sous-marins ou des bases de l'aéronautique navale.

Baccalauréat professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

La coloration permet d'enrichir la formation en intégrant des compétences et des attendus spécifiques à certaines fonctions ou certains secteurs d'exercice : comptabilité, RH, immobilier, sport, santé, industrie, etc.

Ainsi, par exemple, l'élève qui bénéficie d'une coloration « immobilier » acquiert, dans des contextes professionnels de type agence immobilière, bailleur social, entreprise de gestion de patrimoine, syndicat de copropriété, et des compétences et connaissances spécifiques à ce secteur (vocabulaire, processus, formalités, etc.)

Baccalauréat professionnel Maintenance des équipements industriels

La maintenance est un métier très transversal, mais, selon le secteur (éolien, nucléaire, ferroviaire, BTP) dans lequel il est exercé, les conditions d'exercice diffèrent, et certaines connaissances ou compétences spécifiques peuvent être nécessaires.

La coloration permet par exemple, grâce à la collaboration avec des entreprises spécialisées de former des futurs professionnels à la maintenance de pales d'éoliennes, en mobilisant des équipements spécifiques, y compris sur les plateaux techniques des établissements.

Pour la filière « automobile », les FCIL permettent de répondre aux besoins en emploi liés au contrôle technique automobile, à la mécanique de compétition ou encore à la maintenance et à la restauration de véhicules anciens.

Pour le secteur de la mode, les FCIL propose un développement des compétences dans la haute couture, la confection de luxe, la maroquinerie ou encore la ganterie.

Également mises en place : des FCIL **web marketing** dans le commerce et la vente ou **cuisine de la mer et tourisme européen** en hôtellerie restauration tourisme, etc.



Des outils communs pour adapter la carte des formations professionnelles en lycées

Les régions pilotent avec les régions académiques l'élaboration de la carte des formations professionnelles en lycées, en lien avec les branches professionnelles et les CARIF-OREF (Centre animation ressources d'information sur la formation - Observatoire régional emploi formation), afin d'adapter l'offre de formation aux besoins en emplois et compétences des territoires et des entreprises.

L'élaboration de cette carte s'appuie sur une analyse de données : la capacité d'accueil des établissements, l'attractivité des formations, les effectifs, le taux de réussite aux examens, le taux d'insertion dans le monde professionnel et la poursuite d'études.

Les enjeux sont multiples :

- répondre aux besoins économiques des territoires et à la demande de formation des jeunes et de leur famille ;
- proposer une offre de formation couvrant un maillage territorial satisfaisant tout en prenant en compte les métiers en tension et les filières émergentes ;
- faire évoluer l'appareil de formation professionnelle tout en prenant en considération la gestion des ressources enseignantes, des équipements, plateaux techniques et locaux.

Les partenaires professionnels jouent un rôle essentiel de facilitateur, par exemple, en conduisant auprès des élèves un travail de valorisation des métiers et filières insérantes, faisant ainsi évoluer la représentation que les jeunes et leur famille portent sur les métiers.

Les évolutions de l'offre de formation signalées par les régions académiques et académies pour 2022

Pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes sur leur territoire et répondre aux besoins économiques des entreprises, les régions académiques et les académies portent un certain nombre d'évolutions comme :

- les augmentations de capacités d'accueil en direction de filières insérantes et attractives ;
- la mise en réseau des établissements ou le regroupement de certaines filières autour de pôles d'excellence pour renforcer la qualité des formations et optimiser l'utilisation des plateaux techniques et équipements. Pour ce faire, elles s'appuient notamment sur les Campus des métiers et des qualifications et les lycées des métiers.

NOUVEAU :

la carte interactive : un outil pour les décideurs éclairant l'évolution de l'offre de formation

Le ministère achève actuellement la réalisation d'une carte interactive en données ouvertes à tous, ce qui permettra aux décideurs, à tous les niveaux territoriaux, de croiser des données sur l'orientation des jeunes, les effectifs et le taux de réussite par secteur et diplôme ou encore, les taux d'insertion.

Concrètement, dans le cadre des échanges autour de l'ouverture d'une nouvelle division, de la mise en place de nouveaux diplômes professionnels ou d'une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) ou encore du choix du niveau de diplôme pour l'ajustement des



capacités d'accueil de chacune des spécialités, cette carte permettra d'outiller les acteurs. Par exemple, si une région envisage l'implantation d'un nouveau diplôme, pourront être analysés le taux de réussite aux examens de ce diplôme, ainsi que le taux d'insertion à l'échelle nationale et des autres régions ou bien visualiser les effectifs des spécialités d'élèves potentiels au regard de l'articulation avec d'autres niveaux de diplôme.

Quelques exemples significatifs en matière de cartes des formations professionnelles

Les éléments présentés ci-dessous sont issus des résultats d'une enquête réalisée auprès des régions académiques et académies pour la rentrée 2021. Ils mettent en exergue les filières d'activité faisant face, à la rentrée 2021, à une baisse ou à une hausse des capacités d'accueil. Afin de disposer, en parallèle, d'une vue sur l'évolution des diplômes mentionnés, les dates de première session ou les rénovations en cours sont également indiquées.

La filière du numérique

- Baccalauréat professionnel - Systèmes numériques, 3 options (sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire; audiovisuels, réseaux et équipement; réseaux informatiques et systèmes communicants) (rénovation en cours)
 - BTS - Systèmes numériques, 2 options (informatique et réseaux; électronique et communications) (rénovation en cours)
 - BTS - Services informatiques aux organisations (première session 2022)
- La filière du numérique voit ses capacités d'accueil augmenter en baccalauréat professionnel comme en BTS à la rentrée 2021 : +2,3 % d'augmentation pour le baccalauréat professionnel Systèmes numériques, + 1,8 % pour le BTS Services informatiques aux organisations récemment rénové.
- Elle bénéficie d'une attractivité importante auprès des élèves et se caractérise par la construction d'un parcours baccalauréat professionnel - BTS (le taux de poursuite d'études à l'issue du baccalauréat professionnel s'échelonne de 57 % à 65 % suivant les options) suivi d'une bonne insertion professionnelle (supérieur à 50 % pour le BTS six mois après la sortie de l'élève).

La filière de l'environnement

- CAP - Propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage (première session 2017)
 - Baccalauréat professionnel - Gestion des pollutions et protection de l'environnement (première session 2016)
 - BTS - Métiers des services à l'environnement (première session 2015)
- Ces spécialités s'illustrent, à la rentrée 2021, par des taux d'augmentation des capacités d'accueil importants au regard des effectifs initiaux: + 31,6 % pour le CAP, + 17 % pour le baccalauréat professionnel et + 4,6 % pour le BTS.
- Cependant, au niveau CAP et baccalauréat professionnel, les deux spécialités se caractérisent par un faible niveau d'insertion (taux d'emploi et taux de poursuite d'études), ainsi qu'une faible attractivité auprès des élèves et des familles (notamment pour le baccalauréat professionnel). Un travail avec les partenaires professionnels est donc à conduire pour davantage articuler besoin des acteurs économiques et offre de formation disponible.



La filière du tertiaire administratif

- Baccalauréat professionnel - Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (première session 2023)
- En 2018, a été engagée une meilleure régulation des effectifs dans la filière du tertiaire administratif, ainsi qu'une rénovation complète du baccalauréat professionnel gestion-administration (GA) désormais Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGOrA). Dans cet objectif, entre 2018 et 2020, les effectifs en première GA/AGOrA ont baissé de 13 % et en 2022, la baisse des effectifs prévue est de l'ordre de 32 % pour la première GA.
- Le transfert de l'offre GA/AGOrA se déploie pour une bonne partie vers la filière «commerce - vente» et «accueil» tant en baccalauréat professionnel qu'en CAP. Dans une moindre mesure, la filière santé, social, services à la personne et à la collectivité se trouve également renforcée (baccalauréat professionnel, CAP et BTS), tout comme la filière sport (mention complémentaire).
- L'intégration de la filière du tertiaire administratif au sein de Campus des métiers et des qualifications (CMQ) orientés vers des filières industrielles se développent peu à peu : le CMQ PlastiCampus en région Auvergne Rhône-Alpes intègre par exemple à son offre de formation centrée sur les métiers de la plasturgie, des certifications et colorations de parcours en lien avec des fonctions supports (FCIL négociation commerciale et digitale dans l'industrie par exemple).

Renforcer les liens École-Entreprise



Construire un lien École-Entreprise, mode d'emploi

La réforme du lycée, la transformation de la voie professionnelle et la loi « Avenir professionnel », ont inscrit pour la première fois un temps exclusivement dédié à l'orientation dans la grille horaire au collège et au lycée (toutes voies confondues). Les entreprises ont ainsi l'occasion d'informer les jeunes sur leurs métiers, de déconstruire certains préjugés, d'échanger autour des compétences actuelles et futures. Autrement dit, de contribuer à donner les clés de compréhension du monde dans lequel ils vont travailler, s'épanouir, s'investir, monter des projets, entreprendre collectivement et individuellement. Lors des périodes d'alternance en entreprise, le tuteur joue également un rôle clé avec l'enseignant référent, pour identifier les activités de l'élève définies dans une convention. Il participe à l'acquisition des compétences métiers, transversales et comportementales, ainsi qu'à l'évaluation des jeunes.

12 actions concrètes menées par les entreprises avec l'éducation nationale

- 1 - Accueillir des stagiaires de 3^e avec de nouveaux formats : en groupe, en présentiel et en distanciel, sur plusieurs sites d'un même bassin d'emploi, etc.
- 2 - Organiser des interventions en classe ou des visites d'entreprises avec des outils innovants (réalité augmentée, etc.).
- 3 - Créer des ressources pédagogiques diffusées largement aux jeunes et aux équipes éducatives via les plateformes du ministère.
- 4 - Accueillir des professeurs principaux de collège en stage pour les informer des évolutions des métiers et des besoins en compétences des secteurs.
- 5 - Monter un projet entrepreneurial avec des jeunes (mini-entreprises, projets liés à l'économie sociale et solidaire, etc.).
- 6 - Contribuer aux groupes de travail et participer aux commissions professionnelles consultatives - CPC pour la construction et la rénovation des diplômes.
- 7 - Contribuer à l'adaptation de l'offre de formation dans les territoires : coloration des diplômes, mise en place de formations complémentaires d'initiative locale - FCIL.
- 8 - Accueillir un jeune en passeport mobilité formation professionnelle.
- 9 - Proposer un contrat d'apprentissage avec l'Éducation nationale.
- 10 - Valoriser les chefs-d'œuvre présentés par les élèves lors de leur examen de CAP et de baccalauréat professionnel.
- 11 - Mobiliser ses salariés pour mentorer des jeunes, développer la mixité et l'inclusion, sensibiliser les jeunes filles aux métiers industriels en tension, en lien avec les associations référencées par le ministère.
- 12 - Soutenir le dispositif Cordées de la réussite destiné en priorité aux élèves des collèges et lycées de l'éducation prioritaire, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et aux lycéens professionnels, pour lutter contre l'autocensure et susciter l'ambition scolaire des élèves par un accompagnement de la 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.



Première université École-Entreprise

NOUVEAU !

Une seule adresse pour chaque académie pour établir un lien entre éducation et entreprise, poser des questions, proposer une offre, un projet : ecoleentreprise@ac-nomdel'academie.fr
L'entreprise peut également toujours contacter le chef d'établissement du collège et/ou du lycée à proximité. Plus d'informations pour les professionnels de l'éducation sur : <https://eduscol.education.fr> avec une liste de contacts par région.

Depuis 2020, la relation École-Entreprise est organisée dans les 17 régions académiques conjointement par la Direction régionale académique de la formation professionnelle initiale et continue (Drafpic) et la Direction régionale académique de l'insertion et de l'orientation (DRAIO). Les périmètres de responsabilité sont respectivement :

- pour la Drafpic, l'organisation des formations professionnelles initiales et continues, par voie d'apprentissage ;
- pour la Draio, l'organisation de l'orientation et de la prévention contre le décrochage scolaire.

Si l'entreprise souhaite mobiliser une académie pour mener des actions, différentes structures d'appui existent. Trois d'entre elles peuvent être mobilisées au niveau d'une région, d'un bassin d'emploi ou d'une filière :

- la Mission École-Entreprise pour planifier et coordonner des actions au niveau de la région académique ;
- les Comités locaux École-Entreprise (CLEE) pour agir sur un bassin d'emploi ;
- les Campus des métiers et des qualifications pour trouver des réponses au sein des filières.



Les Campus des métiers et des qualifications

Le Campus des métiers et des qualifications proposent aux talents de demain une offre de formation initiale et/ou continue de pointe, adaptée aux spécificités de la filière implantée sur un territoire.

Pour cela, et avec l'appui des académies et des régions, ils réunissent des lycées professionnels, des universités, des CFA, des laboratoires de recherches, des entreprises, des pôles de compétitivité. Cela permet la construction rapide de parcours pour permettre aux jeunes de développer les compétences attendues par les professionnels sur les métiers d'aujourd'hui et de demain.

Une gouvernance ouverte au monde économique

Au niveau régional une instance de gouvernance stratégique des Campus réunit les représentants des filières économiques, le président de région et le recteur de région académique. Chaque Campus définit ensuite sa propre instance de pilotage réunissant le directeur opérationnel, les représentants des établissements de formation et les acteurs économiques et associatifs.

Les Campus, instrument clé pour répondre aux besoins du monde économique et accélérer l'évolution de la carte des formations

Depuis février 2020, 43 Campus des métiers et des qualifications d'excellence ont été mis en place. Le lien étroit entre le monde éducatif et économique au sein des Campus facilite un travail commun avec la région sur la carte des formations.

Ensemble, ils définissent des réponses adaptées au territoire en « colorant » des diplômes, en développant des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL), des nouveaux parcours appuyés sur des formations existantes ou en créant, le cas échéant, de nouvelles formations, en développant les mobilités internationales.

Des financements pour développer l'excellence de la voie professionnelle française et accélérer l'usage du numérique dans les formations

80 millions d'euros ont été engagés en 2020 et 2021 dans le cadre du PIA 3 pour accompagner création et croissance des Campus d'Excellence. Aujourd'hui, l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » doté de 500 M€ permet de financer des projets ambitieux portés par les Campus pour développer l'attractivité et l'offre de formation de filières. Les entreprises peuvent s'engager aux côtés des Campus pour développer ces projets.

D'autres financements sont disponibles pour développer l'hybridation des formations dans certaines filières (ex. appel à projets « Dispositifs France formation innovante numérique » porté par le Haut commissariat des compétences dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences - PIC - doté de 100 M€).

Un accompagnement par les Campus des entreprises dans leur développement à l'international

Les Campus des métiers et des qualifications peuvent soutenir les entreprises dans leur déploiement à l'international. Pour cela, les Campus s'appuient sur les Centres d'excellence de formation technique à l'étranger (CEFTE) mis en place par le ministère. Un appel à projet

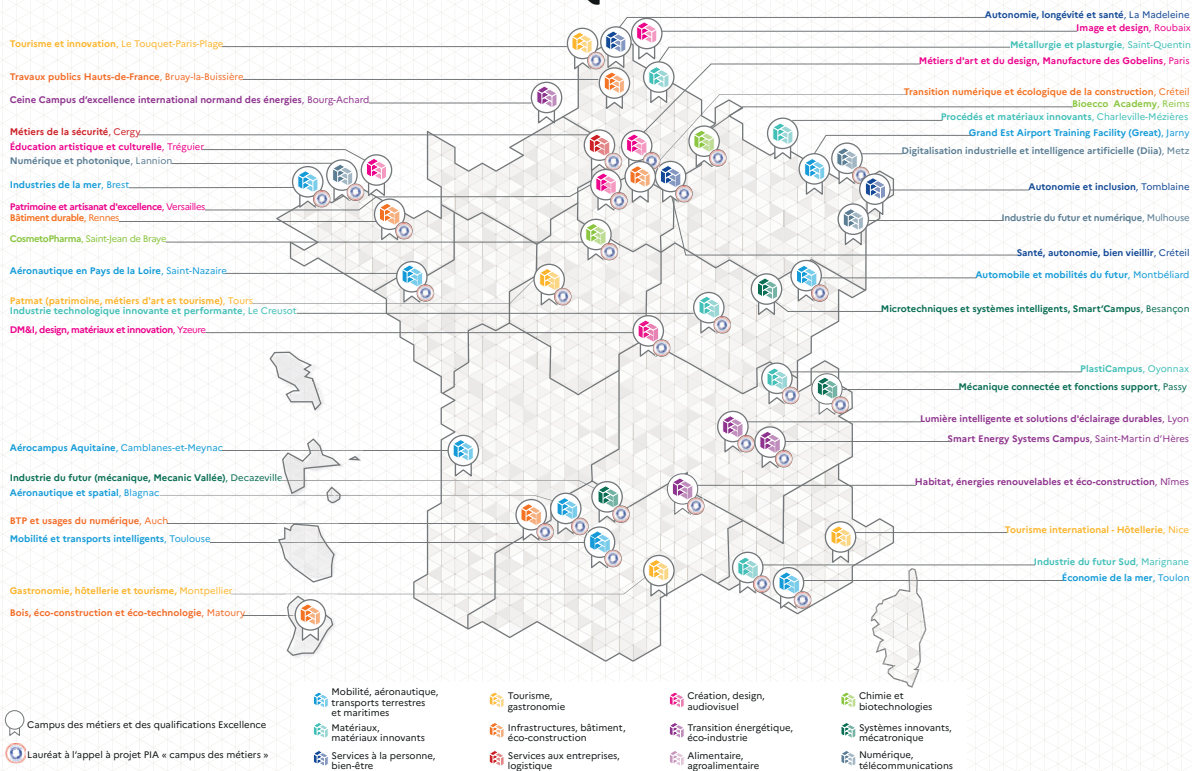


Première université École-Entreprise

permanent permet aux Campus de solliciter le financement d'un poste d'expert expatrié pour accompagner le développement à l'étranger d'un plateau technique assurant la formation des formateurs locaux pour, par exemple, une ou plusieurs entreprises membres du Campus.

Pour les entreprises françaises implantées à l'international c'est un vecteur précieux pour répondre à leurs besoins formation/emploi/compétences locales.

LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE





Pour plus d'immersion des professionnels de l'éducation dans les entreprises

Les partenariats École-Entreprises apportent aux personnels de l'éducation une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Les membres de l'équipe éducative ont la possibilité de faire des stages en entreprise pour développer ou perfectionner leur connaissance d'un secteur professionnel donné. Les inspecteurs et les chefs d'établissement en formation initiale réalisent également un stage en entreprise. Par ailleurs, des sessions de formation peuvent être déclinées dans le cadre des plans académiques de formation.

LE CEFPEP au service de la relation entre l'entreprise et les personnels de l'éducation nationale pour la formation.

Le centre d'études et de formation en partenariat avec les entreprises et les professions (CEFPEP), met en relation des entreprises et des personnels de l'Éducation nationale (enseignants, psychologues de l'éducation nationale, de vie scolaire, de direction et d'inspection) et leur propose des actions de formation continue en immersion dans un milieu professionnel.

Il s'agit :

- de répondre aux enjeux d'orientation et d'insertion professionnelle de tous les élèves, tout au long de leur parcours scolaire en renforçant le lien École-Entreprise ;
- d'améliorer la qualité des enseignements et formations par l'actualisation permanente des connaissances et compétences des personnels notamment dans les filières d'avenir et au plus près des territoires ;
- d'accompagner des projets de développement professionnel.

Pour l'année 2020-2021, le CEFPEP a noué des partenariats avec 48 entreprises, 23 organisations publiques, 21 associations, 2 fondations et 11 Campus des métiers et des qualifications (CMQ). Il a proposé en 2020 environ 400 sessions de formation, et environ 5 000 enseignants sont concernés chaque année.

Les différents types de stage et de formation :

- immersion en environnement professionnel (centrale thermique, carrière, port, plantation de café, société du Grand Paris, etc.) ;
- accompagnement de l'évolution des métiers (animer auprès des élèves des ateliers autour du numérique et de l'intelligence artificielle, BIM et BTP, etc.) ;
- accompagnement des collectifs pédagogiques des Campus ;
- ouverture européenne et internationale (périodes de formation en milieu professionnel à l'étranger, Erasmus+, etc.) ;
- ouverture sur des enjeux de société : égalité filles/garçons, inclusion, développement durable et transition écologique, etc.

Les modalités pratiques d'offres de formations

Le CEFPEP propose un catalogue de formations annuel, ainsi que des formations collectives sur mesure pour les académies ou « à la carte » sur demande.



**Première université
École-Entreprise**

NOUVEAU : Démultiplier les offres de journées en immersion, chaque professeur doit pouvoir bénéficier d'une offre par an.

Une relation École-Entreprise amenée à se consolider dans les plans de formations initiale et continue :

- via les écoles académiques de la formation continue prévue dans le cadre du Grenelle de l'éducation (engagement 12) ;
- via les Inspé en sensibilisant les personnels débutants dès leur prise de fonction.



Le réseau de la formation professionnelle par apprentissage et continue de l'éducation nationale

Au sein du ministère chargé de l'éducation nationale, les groupements d'établissements (Greta) et le réseau des groupements d'intérêt public formation continue Insertion professionnelle (GIP FCIP) portent la formation professionnelle continue et l'apprentissage. Les Greta forment dans tous les secteurs de l'activité économique, bâtiment, industriel et tertiaire au sens large. Le réseau des GIP FCIP accompagne également les entreprises sur des projets de validation des acquis de l'expérience, des prestations de bilan mobilité ou la formation de formateurs occasionnels ou de tuteurs.

Les groupements d'établissements d'enseignement public (Greta)

Implantés au niveau d'un département ou d'un bassin d'emploi, les GRETA mutualisent leurs ressources et leurs compétences pour former des stagiaires de la formation professionnelle continue ou des apprentis. Ils sont implantés sur l'ensemble du territoire, rural et urbain, au plus près des publics :

- salariés souhaitant développer leurs compétences ou en acquérir de nouvelles ;
- demandeurs d'emploi ;
- personnes faiblement qualifiées ;
- apprentis.

Ils sont aussi des moteurs de développement territorial aux côtés de leurs partenaires quotidiens :

- entreprises publiques et privées ;
- collectivités territoriales (région, département, commune) ;
- opérateurs de compétences ;
- acteurs clés du marché de l'emploi (Pôle emploi, Maisons de l'emploi, groupements d'employeurs, associations d'insertion, organismes de formation, etc.).

Les groupements d'intérêt public formation continue et insertion professionnelle (GIP FCIP)

Chaque académie dispose d'un GIP FCIP afin de développer une coopération dans les domaines de l'apprentissage, de la formation continue des adultes et de l'insertion professionnelle. Le GIP FCIP met en œuvre et anime notamment les activités recouvrant la formation par apprentissage, la formation de formateurs, la validation des acquis de l'expérience (VAE), les bilans de compétences et de mobilité, ainsi que le conseil en formation.

Les GIP FCIP sont présents auprès de nombreuses entreprises et organisations installées sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger. Ils comprennent :

- le centre de formation par apprentissage (CFA) organise la formation des apprentis ;
- le centre académique de formation de formateurs (CAFOC) conduit des actions de formation à destination des professionnels de la formation, dont les tuteurs en entreprise, et assure des prestations conseil en ingénierie pédagogique et ingénierie de formation ;



- le dispositif académique de validation des acquis (Dava) met en œuvre et développe la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il accueille, informe et accompagne les bénéficiaires dans les différentes étapes de la démarche : étude de faisabilité, aide au positionnement, accompagnement à la constitution des livrets VAE, etc ;
- le dispositif académique de bilan et mobilité (DABM) propose des prestations bilan de compétences, aide à la mobilité, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Il s'appuie sur l'expertise d'une équipe expérimentée dans les champs de l'orientation, des ressources humaines et de la psychologie du travail.

Une offre de formation large

Les Greta et les GIP FCIP assurent des formations dans tous les secteurs d'activité. Ils préparent aux diplômes professionnels, du CAP au BTS, ainsi qu'à des certifications conçues spécifiquement pour répondre aux attentes des apprentis et des publics de la formation continue (diplôme de compétence en langue, CléA, CléA numérique, attestation de sécurité routière, PIX, etc.).

Ils préparent également aux certifications des branches professionnelles et aux titres du ministère du Travail, ainsi qu'à différentes habilitations (CACES, SST, PRAP, etc.). Ils proposent aussi des formations non certifiantes, des formations de remise à niveau, notamment dans les compétences et savoirs de base, ainsi que des formations aux langues étrangères, à la bureautique et aux technologies de communication. Ils interviennent dans le cadre de la formation de personnes en contrats d'apprentissage et en contrats de professionnalisation, mais aussi sur toutes les mesures relatives à la formation professionnelle : plan de développement des compétences, transition pro, CPF, etc.

Chiffres clés 2019

Maillage territorial

- 110 Greta
- 30 groupements d'intérêt public formation continue insertion professionnelle (GIP FCIP)
- 30 dispositifs de validation académique des acquis (Dava)
- 30 dispositifs académiques de bilan et de mobilité (DABM)
- 30 centres académiques de formations de formateurs (Cafoc)
- 4 750 sites de formation

Action pédagogique

- 379 000 stagiaires formés
- 38 000 intervenants
- 100 heures : durée moyenne d'un parcours de formation
- 20 000 diplômes délivrés chaque année par la VAE



Activité

- 545 M€ de chiffre d'affaires
- 50 millions d'heures stagiaires

Exemples de partenariat avec des organisations à destination de salariés :

Région académique	Académie	Greta/GIP FCIP	Entreprise/Expérience
	Opération nationale 25 académies concernées	Portée par le GIP FCIP de Paris	CAPITAL FILLES/ Formation des marraines (cadres supérieurs de grandes entreprises) à l'accompagnement de jeunes filles issues des zones sensibles en vue de leur entrée en formation post bac et si possible vers l'apprentissage.
Bourgogne Franche-Comté	Dijon	Greta 21	ENEDIS/ formation de monteurs réseaux électrique Aéro souterrain et des Travaux sous tensions depuis 2016.
Hauts-de-France	Lille	Greta Grand Hainault	TOYOTA/Mise en place d'un parcours de formation permettant une évolution de carrière.
Hauts-de-France	Amiens	Greta Aisne	POLYVIA/Formation au CQP monteur régleur en fabrication en plasturgie/salariés d'entreprise à Chauny
Pays-de-Loire	Nantes	Greta CFA 49	SODEXO/Formation de demandeurs d'emploi dans le cadre d'une préparation opérationnelle à l'emploi collective pour le compte de Sodexo
PACA	Nice	Greta Côte-d'Azur	CASTORAMA/ Formation de nouveaux arrivés en alternance avec le Greta Côte-d'Azur pour fidéliser ses nouveaux collaborateurs en leur proposant d'allier développement de compétences et emploi.
PACA	Nice	GIP FIPAN	MICROSOFT/Création d'une boîte à outils numériques pour des jeunes en difficulté/accompagnement innovant en direction de jeunes atteints de troubles DYS. ITINERAIRES DES TALENTS propose matériels, outils ludiques et interactifs visant à renforcer l'insertion professionnelle de ces jeunes.



Développer ses compétences et apprendre à construire ses projets d'avenir : une nouvelle vision de l'orientation

Dans le respect de la loi pour la Liberté de Choisir Avenir Professionnel et en interaction avec les régions, l'État développe une nouvelle vision de l'accompagnement à l'orientation dans le cadre des heures dédiées au collège et au lycée pour préparer progressivement les jeunes à construire leur projet professionnel et à développer leurs compétences du 21^e siècle.

Cette nouvelle conception de la construction des projets d'avenir vise à offrir aux élèves, aux apprentis, aux étudiants et aux enseignants, dès le collège et le lycée, dans le cadre des heures dédiées à l'orientation et jusqu'à l'entrée dans le monde du travail, en passant par l'enseignement supérieur, un dispositif simple d'utilisation pour apprendre à construire ses projets d'avenir en s'appuyant sur l'ensemble de ses compétences et se préparer progressivement à faire des choix éclairés. Cela se traduit concrètement par :

- Une refonte de l'offre digitale de l'Onisep avec ses partenaires (notamment les régions et le monde économique tels que les OPCOS, les branches professionnelles, les nouveaux éditeurs de solutions numériques d'aide à l'orientation) pour créer **une seule plateforme Horizons au service de l'accompagnement à l'orientation**. De façon adaptée aux différents âges des jeunes, fondée sur l'état de la recherche en sciences de l'orientation, elle les aide à prendre conscience des compétences acquises pendant leur parcours, des compétences à acquérir pour s'orienter et simplifie leur recherche d'informations sur les filières et métiers pour les aider à construire leur projet. Ces services pourront s'appuyer sur des datas évolutives afin de simuler des parcours individuels de formation. La plateforme permettra également aux équipes éducatives de structurer la progression du travail accompli pendant les heures dédiées, dont notamment les 54 heures annuelles au lycée général et technologique.
- **La création de portfolios numériques de conservation et de présentation des compétences acquises** par les élèves, les apprentis et les étudiants dans le cadre de leur scolarité et en dehors. Il peut s'agir par exemple, des compétences acquises par un élève lors d'un stage en entreprise, lors d'une pratique sportive, dans le cadre d'un engagement civique, lors de la participation à des projets de protection de l'environnement, des projets de production artistiques, etc.).

Ces services seront également accessibles via une application mobile et seront progressivement disponibles dès 2023, avec une généralisation en 2025. Ils apporteront un appui solide dans la généralisation de la formation et de l'orientation tout au long de la vie.



Zoom sur la réforme du lycée général et technologique : le lycée prépare aux compétences attendues dans les entreprises

La réforme du lycée général et technologique a atteint son plein déploiement avec les élèves qui ont passé le nouveau baccalauréat lors de la session 2021. Elle s'est appuyée dès la rentrée scolaire 2019 sur une refonte du lycée. Cette réforme vise à mieux accompagner les élèves dans leur parcours scolaire pour la construction de leur projet personnel et leur réussite post-bac.

Le nouveau lycée prépare les élèves aux compétences attendues dans le monde professionnel et les entreprises

Dès le lycée général et technologique, les élèves ont l'opportunité d'acquérir des compétences à la fois utiles dans leurs études supérieures et attendues dans les entreprises. Avec une part significative de **40 % de contrôle continu**, chaque élève développe des qualités qui sont essentielles dans la vie professionnelle : régularité et persévérance dans les apprentissages, identification de ses points forts et de ses axes de progrès, définition d'objectifs intermédiaires au service d'une réussite finale, etc.

La nouvelle épreuve terminale du **Grand oral**, portée par de forts coefficients (coefficient 10 dans la voie générale, et 14 dans la voie technologique), ouvre, elle aussi, des perspectives fondatrices pour les élèves en termes d'insertion dans l'entreprise. Le Grand oral souligne auprès de tous les lycéens l'importance de la capacité à s'exprimer devant un auditoire et à présenter sa pensée dans une démonstration solide et argumentée. Nombre de carrières dépendent de la capacité à porter une parole devant une équipe, présenter une proposition ou défendre un projet.

Le nouveau lycée se caractérise aussi par **l'autonomie de l'élève dans la construction de son parcours**. Par les choix qu'il opère dans les combinaisons d'enseignements de spécialité dans la voie générale et dans les enseignements optionnels. L'élève construit une stratégie au service du projet qu'il souhaite valoriser dans Parcoursup auprès des établissements d'enseignement supérieur et dans la perspective d'un projet professionnel. Cette démarche le prépare aux choix de carrière qu'il sera amené à faire.

Dès la seconde, le nouvel enseignement **sciences numériques et technologies** en tronc commun pour tous les élèves, les aide à comprendre les enjeux scientifiques et sociétaux de la science et ses applications, à adopter un usage réfléchi et raisonné des technologies numériques dans la vie quotidienne et à se préparer aux mutations du travail. Une nouvelle spécialité numérique et sciences informatiques intègre de nouveaux programmes et compétences pour répondre aux besoins des entreprises dans les métiers d'avenir, intégrant la cybersécurité.



L'éducation économique, budgétaire et financière

L'EDUCFI : qu'est-ce que c'est ?

Une stratégie nationale d'éducation financière qui vise le développement d'une éducation économique, budgétaire et financière pour tous les élèves en partenariat avec la Banque de France, opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière.

Les enjeux de l'EDUCFI

- Former les élèves à la gestion d'un budget et à la maîtrise de son endettement.
- Apprendre à consommer différemment, mieux et de façon plus responsable.
- Réduire sa consommation d'énergie et son impact environnemental.
- Mieux comprendre les actions et opérations financières qui ont un impact positif pour la société et l'environnement.

Le passeport EDUCFI : un levier au cœur des enseignements

Destiné aux élèves du cycle 4, le passeport propose une formation de 2 heures sur les enjeux de l'EDUCFI. 80 classes et près de 2 500 élèves en ont bénéficié en 2020. Ce module sera étendu à toutes les académies et touchera 1 000 classes au printemps 2022, afin de préparer la généralisation à tous les établissements.



Pourquoi ils sont présents à la première université École-Entreprise ?

« Nous tenons absolument à être présents et contribuer activement à cette première université École-Entreprise. Dans ce contexte de relance en France, je pense profondément que la coopération pragmatique et le dialogue constant entre les entreprises et le monde de l'éducation est la clé pour renforcer la formation des jeunes et leur insertion dans le monde du travail. C'est dans ce même esprit que L'Oréal a lancé cette année son programme L'Oréal for youth au service de l'emploi des jeunes dans tous les pays où notre groupe est présent. En augmentant de 30 % nos opportunités professionnelles pour les jeunes de moins de 30 ans, et en contribuant à développer leur employabilité, au travers d'actions massives de formation, de coaching carrière et de mentorat, nous voulons jouer notre part. Mais pour avoir un maximum d'impact, nous avons besoin de collaborer étroitement avec le monde de l'Éducation, avec le Gouvernement et avec les autres acteurs du secteur privé les plus engagés sur le sujet de l'emploi des jeunes. Il y aura certainement un avant et un après Poitiers, et nous sommes ravis et honorés d'y participer. »

Eva AZOULAY
Vice-présidente RH L'Oréal

« Si j'ai répondu présente à l'invitation de Jean-Michel Blanquer, c'est avant tout parce que cette première université École-Entreprise fait totalement écho à l'une de mes convictions : l'avenir, tant de nos entreprises que de nos jeunes, dépend de la relance économique dont la réussite passe par un fort investissement dans l'éducation et la formation. En réunissant pendant près de 2 jours des acteurs du monde économique et social autour du thème École-Entreprise, cet événement va sans aucun doute accélérer la mise en œuvre de parcours novateurs de formation, porteurs d'avenir pour nos jeunes et en phase avec les besoins des entreprises. »

Lors de ma rencontre, en avril 2019, avec la gouvernance du Campus des métiers et des qualifications de Franche-Comté, étant alors en charge de la direction des ressources humaines et de la formation d'un grand équipementier automobile, j'ai pu constater l'atout incontestable de cet écosystème du futur, notamment en termes d'ingénierie de parcours personnalisés pour accompagner les équipes en charge de projets industriels innovants. Aujourd'hui, je suis à la tête de mon entreprise de conseils et de formation, dont la raison d'être s'appuie sur cette conviction, si bien exprimée par Nelson Mandela, que : « *l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde* ». Quand les entreprises me consultent en qualité d'experte en stratégie et politique en ressources humaines, dans un cadre de changement et face à leur quête de compétences adaptées aux métiers de demain, je les invite sans hésitation à découvrir l'importance d'une collaboration étroite avec le monde de l'éducation et de la formation, et tout particulièrement avec les Campus des métiers et des qualifications. »

Dominique BELLOS
Présidente de Dominique Bellos Consulting



La Fédération des distributeurs de matériaux de construction est une organisation professionnelle représentative qui regroupe les négociants et les distributeurs de produits et matériaux pour le bâtiment. Engagée dans une politique de formation active, c'est naturellement qu'elle souhaite développer et accroître la notoriété de ses métiers. Souffrant de difficultés de recrutement très importante, les adhérents de la FDMC ont souhaité que la Fédération s'engage dans une démarche de promotion et de valorisation de la profession afin d'attirer vers elle par la voie de l'apprentissage.

Dans cette optique, j'ai amorcé un rapprochement avec le ministère de l'Éducation nationale, pour conclure une convention de coopération impliquant aussi l'opérateur de compétences de la construction, constructys, ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur.

La première université École-Entreprise est une opportunité supplémentaire et unique de témoigner de la nécessité d'opérer un rapprochement indispensable entre le monde éducatif et le monde de l'entreprise. L'implication des chefs d'entreprise est une nécessité à laquelle ceux-ci répondent sans ambiguïté, il est primordial qu'une Fédération désireuse de s'investir soit présente afin de démontrer que son secteur d'activité affiche une totale détermination dans sa volonté d'accompagner l'intégration de nouvelles compétences.

Laurent MARTIN SAINT LEON
Directeur général de la FDMC



Le Projet Jeunes a été créé en 2008 afin d'offrir à des jeunes majeurs se trouvant dans une grande précarité, sans formation et sans qualification, ainsi qu'à des jeunes réfugiés politiques, la possibilité d'obtenir un emploi à temps complet et donc de se construire un avenir.

15 jeunes sont sélectionnés par semestre, et ce après un processus, au cours duquel se sont ceux qui ont le moins de chance de s'en sortir qui seront retenus. Un contrat à durée indéterminée rémunéré leur est alors offert dès le premier jour, accompagné d'une formation durant plusieurs semaines.

Ce projet fonctionne et les taux de réussite après 27 sessions sont élevés puisque nous sommes à 90 % sur les 10 dernières sessions et 60 % toujours présents dans l'entreprise sur l'ensemble des « PJ ». Grâce en partie à ce projet, ce sont près de 105 nationalités qui travaillent ensemble dans nos magasins, sans qu'il n'y ait le moindre problème.

Fort de ce constat, nous souhaiterions aller plus loin, en construisant un PJ junior, qui serait réservé à des jeunes réfugiés politique mineurs et ce en collaboration avec l'Éducation nationale. Le concept serait le même, et pourrait se faire sur la base d'un contrat d'apprentissage, voire d'alternance.

C'est pour cette raison que j'ai accepté de participer à cette université École-Entreprise, car je pense que sur ce sujet d'accueil, et d'intégration des jeunes réfugiés politique, mineurs, les solutions passent par des démarches novatrices, et le projet jeunes junior peut en être une.

Jean-Jacques SALAÛN
Directeur général d'Inditex France





AXA est présent sur l'ensemble du territoire français par le biais de ses réseaux de distribution : 4 500 agents, 2 700 salariés commerciaux et ses sites de souscription, de service et de soutien aux forces de vente. Force d'innovation sociale, AXA a toujours soutenu l'alternance comme véritable tremplin pour démarrer une carrière professionnelle. Grâce à des missions qualifiantes et formatrices, nous œuvrons pour l'employabilité des jeunes et proposons annuellement 2 000 expériences d'alternance au sein de nos sociétés en France, complétées par 350 missions d'alternance au sein du réseau des Agents Généraux d'Assurance AXA. Nos convictions vont vers une alternance inclusive, permettant aux jeunes d'accéder à l'autonomie financière et de rester au sein de leur territoire par le biais de la modernisation et transformation des modalités pédagogiques. C'est pourquoi nous sommes très honorés de participer à cette première édition de l'université École-Entreprise qui rassemble les acteurs clés que sont le Gouvernement, le monde de l'éducation et des acteurs du secteur privé qui s'engagent pour l'emploi des jeunes.

Amélie WATELET
Directrice des ressources humaines AXA France





Biographies des intervenants



Frédérique Alexandre-Bailly

Spécialiste du management et de l'égalité des chances, Frédérique Alexandre-Bailly est directrice générale de l'Onisep depuis septembre 2019. Elle y mène un projet stratégique et une refonte organisationnelle inscrits dans le contrat d'objectifs et de performance signé avec ses deux ministères de tutelle en mars 2021.

Rectrice de l'académie de Dijon, chancelière des universités de 2016 à 2019, Frédérique Alexandre-Bailly a créé l'académie apprenante : un système de pilotage de l'innovation co-construit par l'intelligence collective de l'ensemble des acteurs et appuyé sur la rigueur et la pertinence de la recherche.

Diplômée d'HEC en 1991, elle a d'abord exercé en tant que consultante avant de poursuivre ses études par un DEA de philosophie en 1995 puis un doctorat en sciences de gestion en 2001. Ses domaines de recherche portent sur l'autonomie au travail, sur la gestion de la diversité ainsi que le management des établissements d'enseignement. Professeure de gestion des ressources humaines et d'organisation à l'ESCP de 1998 à 2016, elle y a dirigé la filière apprentissage de 2000 à 2008 et piloté les programmes d'égalité des chances de 2006 à 2016. De 2008 à 2014, elle a été la doyenne de cette grande école.



François Asselin

Né le 18 novembre 1964 à Thouars, François Asselin dirige depuis 1993 l'entreprise Asselin SAS, une PME de 130 salariés implantée dans les Deux-Sèvres, à La Réunion et aux États-Unis. Asselin SAS restaure des monuments historiques et des bâtiments anciens grâce à ses savoir-faire en menuiserie, charpente, ébénisterie et ferronnerie d'art. L'entreprise a notamment restauré les 288 menuiseries de la façade ouest du château de Versailles et a construit la réplique du navire de guerre, l'*Hermione*.

Militant engagé, François Asselin défend l'entrepreneuriat depuis de nombreuses années.

À l'échelon régional, il a présidé la Fédération française du bâtiment (FFB) des Deux-Sèvres de 2001 à 2006 puis la CGPME des Deux-Sèvres de 2009 à 2011, avant de présider la CGPME Poitou-Charentes de 2011 à 2015. À l'échelon national, il a été vice-président de la FFB de 2008 à 2014 et membre de la commission exécutive de la CGPME en 2011.

Chevalier de l'ordre national du Mérite et chevalier de la Légion d'honneur, François Asselin est membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), administrateur de Bpi France Financement, membre du comité financement-garantie et administrateur de BTP Banque.



Biographies des intervenants



Isabel Barrau

Isabel Maria Baptista Barrau a fait le choix de s'installer au Portugal après l'obtention de son baccalauréat et d'y poursuivre ses études supérieures. Elle y obtient une maîtrise de sciences économiques.

Elle débute sa carrière à l'*Instituto do Emprego e Formação Profissional*, en tant que technicienne supérieure principale, avant de devenir cheffe de service puis directrice du Pôle emploi de Covilhã. Le Pôle emploi de Covilhã collabore avec le centre de formation professionnelle de Castelo Branco dans l'accomplissement du plan de formation, en fonction des besoins des entreprises de la région. Présidente du conseil de surveillance et de vérification des comptes d'un centre de formation dans le domaine du textile, Cilan, de 2004 à 2007, elle siège au conseil d'administration de Modatex, autre centre de formation du même secteur, depuis décembre 2018.



Dominique Bellos

De formation littéraire (maîtrise d'allemand), Dominique Bellos a réalisé toute sa carrière dans l'industrie. Après vingt ans passés au sein de diverses petites et moyennes industries (du secrétariat de direction à la direction générale) et dotée d'un MBA (CPA/HEC, 91J2), elle est recrutée en 1997 par Hutchinson SA, filiale du groupe Total, qui lui confie la direction de son département pneumatiques puis de Fit Profilés.

Promue en 2008 directrice des ressources humaines, elle devient à ce titre la première femme à entrer au comité de direction d'Hutchinson. En 2016, elle prend la direction de l'École de management. En janvier 2020, elle ouvre son cabinet de conseil en management (www.dbellos.com).

En avril 2021, elle publie aux éditions L'Harmattan son premier ouvrage : *Il était une fois... une femme dans l'industrie*, qui retrace les temps forts de son parcours atypique qui fait la part belle à la relation humaine. Le livre répond à la question qu'elle s'est posée, à l'heure de la retraite, en refermant la porte de ce monde qu'elle a côtoyé pendant cinquante ans : comment en tant que femme, littéraire de formation, a-t-elle réussi à s'intégrer dans cet univers technique à dominance masculine et à s'y épanouir, sans de surcroît connaître le fameux plafond de verre ?



Isabelle Biadatti

Après des études en Angleterre, Isabelle Biadatti débute sa carrière au sein d'IBM Europe successivement dans les départements *Market Intelligence* et *Market Research*. Elle a ensuite travaillé à IBM France notamment sur le poste de directrice du sponsoring, en charge du projet Roland-Garros, puis a cumulé avec la direction du sponsoring Europe.

Après une expérience enrichissante de responsable d'équipe du marketing *Demand Generation* pour les industries et une mission humanitaire en Afrique du Sud pour IBM, elle est nommée à la direction de la responsabilité sociale d'entreprise pour IBM France en 2011, année du centenaire d'IBM, qui fut célébrée au travers de l'engagement dans toutes les filiales mondiales.



Biographies des intervenants



Anne Bisagni-Faure

Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, Anne Bisagni-Faure est titulaire d'une thèse de médecine à l'université René-Descartes (Paris-V) et d'un DEA d'immunologie. Elle a commencé sa carrière en tant que cheffe de clinique à l'hôpital Cochin.

De 1998 à 2012, elle a occupé plusieurs postes à hautes responsabilités à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), avant de devenir conseillère diplomatique au cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2012-2014) puis conseillère technique au sein du pôle éducation du cabinet du Premier ministre (2014-2016), où elle était chargée des questions liées à l'enseignement supérieur et la recherche.

Nommée rectrice de l'académie de Poitiers en 2016, puis de l'académie de Toulouse en 2018, elle devient, en juillet 2019, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités.



Sophie Boissard

Ancienne élève de l'École normale supérieure, conseillère d'État, Sophie Boissard a occupé différents postes dans la sphère publique, notamment au Conseil d'État, au ministère du Travail et des Affaires sociales et au ministère de l'Économie et des Finances, avant de rejoindre le groupe SNCF en 2008, pour créer et développer Gares & Connexions (gestion et valorisation des gares), puis, en 2014, SNCF Immobilier. Elle a également été en charge, entre 2012 et 2014, de la stratégie et du développement du groupe SNCF.

Sophie Boissard est aujourd'hui directrice générale du groupe Korian, expert des services de soins et d'accompagnement aux seniors qui gère le premier réseau européen de maisons de retraite médicalisées, de cliniques spécialisées (RSS) et de soins à domicile. Depuis septembre 2017, elle est aussi présidente de la fondation Korian, créée pour contribuer à une meilleure connaissance des questions liées au vieillissement et favoriser l'inclusion et le développement du lien entre les générations. Elle est membre du conseil de surveillance d'Allianz SE (groupe d'assurances).

Sophie Boissard est chevalier de l'ordre national du Mérite et de la Légion d'honneur.



Guillaume Boudy

Guillaume Boudy est un haut fonctionnaire. Ancien directeur adjoint de cabinet au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, puis au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, il a été directeur général de la Cité des sciences et de l'industrie de 2005 à 2008.

Après avoir été secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication, président de section à la Cour des comptes, il devient directeur général des services de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes en 2016. Il est secrétaire général pour l'investissement depuis le 3 janvier 2018.



Biographies des intervenants



Anne-Sophie Chauveau-Galas

Anne-Sophie Chauveau-Galas a été nommée directrice des ressources humaines et membre du comité exécutif du constructeur ferroviaire français Alstom en mai 2019. Dans cette fonction, elle est en charge des ressources humaines mais aussi de l'environnement, l'hygiène, la santé et la sécurité au travail. Ces vingt dernières années, Anne-Sophie Chauveau-Galas a occupé divers postes à dimension internationale en ressources humaines au sein du groupe Alstom. Ces différentes missions l'ont amenée à prendre en charge la transformation, la conduite du changement, le développement des organisations ainsi que les fusions et acquisitions. La dernière en date, Bombardier Transportation, porte les effectifs du groupe à plus de 70 000 employés répartis sur 250 sites dans 70 pays. Anne-Sophie Chauveau-Galas est titulaire d'un master en management de l'Edhec.



Cyril Cosme

Cyril Cosme est directeur du bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour la France depuis 2014.

Il a débuté sa carrière au ministère du Travail, à la direction des relations du travail. En 2000, il a rejoint le Secrétariat général aux affaires européennes. Après un passage au cabinet du ministre du Travail, il a été conseiller pour les affaires sociales, puis chef du service emploi, affaires sociales et santé à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, à Bruxelles. En 2009, il a été nommé conseiller pour les affaires sociales auprès de l'ambassade de France à Washington. En 2012, il a repris ses fonctions au sein des ministères sociaux en qualité de délégué aux affaires européennes et internationales. Cyril Cosme est diplômé de Sciences Po Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration.



Virgile Deroche

Virgile Deroche est chargé de recherche au Ciradd, centre de recherche spécialisé en développement durable du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Il détient un diplôme d'ingénieur en énergies renouvelables ainsi qu'une maîtrise en éco-conseil. Virgile Deroche a développé une expertise en élaboration d'outils ainsi qu'en mobilisation et en transfert des connaissances par la réflexion collective et la vulgarisation scientifique. Il met à profit sa polyvalence dans des projets collaboratifs d'adaptation aux changements climatiques, d'aménagement du territoire, de gestion des gaz à effet de serre ainsi qu'en évaluation et en opérationnalisation du développement durable. Il travaille notamment sur des projets d'intégration des objectifs de développement durable dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels, principalement par l'application du modèle d'écologisation d'Unesco-Unevoc.



Biographies des intervenants



Carole Drucker-Godard

Carole Drucker-Godard est rectrice de l'académie de Limoges. Titulaire d'un DEA marketing et stratégie de l'université Paris-Dauphine en 1993, elle soutient un doctorat à l'université Paris-Dauphine en 2000, puis une HDR (habilitation à diriger des recherches) en sciences de gestion à l'université Paris-Nanterre en 2012.

Elle commence sa carrière à l'université Paris-Nanterre, d'abord comme ATER (attachée temporaire d'enseignement et de recherche) de 1997 à 1999, puis comme maîtresse de conférences (2000-2011) et maîtresse de conférences HDR (2012-2013). Elle dirige le département sciences de gestion de l'établissement de 2008 à 2010.

Vice-présidente du comité consultatif disciplinaire de l'université Paris-Nanterre (2009-2012), membre élue (2007-2011), puis membre nommée du CNU (conseil national des universités) de 2012 à 2016, elle est vice-présidente déléguée à la formation initiale et à l'innovation pédagogique de 2015 à 2016 et vice-présidente du conseil des directeurs de l'université Paris-Nanterre de 2016 à 2020.

La même année, elle devient professeure des universités en sciences de gestion à l'université Paris-Nanterre. Elle est également membre du comité consultatif disciplinaire de l'établissement et responsable du pôle de recherche management-identité-légitimité depuis 2013.

Dans le cadre de ses activités de recherche en sciences de gestion, Carole Drucker-Godard publie dans des revues à comité de lecture, participe à des ouvrages collectifs et est co-auteurice de communications.

Experte de la CEFDG (Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion) à partir de 2017 et évaluatrice au HCERES (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), elle a été présidente de la CEFDG d'octobre 2017 à novembre 2020.



Laurent Escure

Après des études en sciences humaines et une maîtrise d'histoire contemporaine, Laurent Escure a été responsable associatif dans le domaine de la santé pendant cinq ans avant de devenir professeur des écoles en 1999. Responsable régional de l'Unsa Éducation et de l'Unsa en Midi-Pyrénées de 2000 à 2007, il a été secrétaire national du SE-Unsa et secrétaire général du comité national d'action laïque de 2007 à 2012.

De 2012 à 2018, il a été secrétaire général de l'Unsa Éducation et secrétaire général adjoint de l'Unsa Fonction publique. À ce titre, il a été membre du Conseil supérieur de l'éducation, du Conseil supérieur de la fonction publique d'État et du Conseil commun de la fonction publique.

Laurent Escure est secrétaire national de l'Unsa chargé de l'action revendicative depuis mars 2018 et secrétaire général de l'Unsa depuis 2019.



Biographies des intervenants



Paola Fabiani

Paola Fabiani est diplômée d'un master en économie de l'université Paris 2 Panthéon-Assas et d'études comptables et financières. Parallèlement à ses études, elle intègre l'entreprise Téléperformance, leader du télémarketing. Elle occupe par la suite le poste de directrice des opérations du groupe Armatiss, puis celui de directrice des ventes et membre du comité de direction de Neuf Télécom, Groupe LD Com.

En 2005, forte de son expérience et de sa connaissance des problématiques des centres d'appels, et à un moment où tout le marché se délocalise en offshore ou en province, Paola Fabiani prend le contrepied et crée Wisecom, le premier centre de contacts situé en plein cœur de Paris. En 2020, Wisecom compte trois sites à Paris et emploie un peu plus de 200 collaborateurs.

Paola Fabiani est élue de la CCI Paris, administratrice du MEDEF Paris et, depuis 2019, présidente du Comex 40 du MEDEF. Elle est également membre du comité scientifique du think tank Place Escange, du comité d'éthique de Wakam (ex-La Parisienne Assurances) et du conseil d'administration de DCF Grand Paris.

Elle est l'auteur de l'ouvrage *Le Savoir n'est plus le pouvoir*, paru en 2018 aux éditions Débats Publics.



Valérie Ferret

Valérie Ferret a rejoint Dassault Systèmes en 2008, en tant que responsable des affaires publiques et du développement durable. Elle est depuis 2018 vice-présidente de 3DExperience Edu, département mondial dont la mission est de permettre aux étudiants et professionnels d'acquérir les compétences professionnelles recherchées par l'industrie pour une innovation durable.

Elle a pour ambition de créer de nouvelles générations d'innovateurs et de former les talents pour piloter la transformation de l'industrie. Avec son équipe, elle aide chaque année plus de 6,5 millions d'étudiants à développer leurs savoir-faire sur la plateforme 3DExperience et les solutions Dassault Systèmes, et propose des expériences d'apprentissage uniques aux professionnels pour améliorer leurs compétences et favoriser leur employabilité tout au long de la vie.



Antoine Frérot

Ancien élève de l'École polytechnique (promotion 1977) et docteur de l'École nationale des ponts et chaussées, Antoine Frérot a débuté sa carrière en 1981 comme ingénieur chercheur au Bureau central d'études pour l'outre-mer.

En 1983, il rejoint le Centre d'études et de recherche de l'École nationale des ponts et chaussées comme chef de projet, puis en devient directeur adjoint de 1984 à 1988. De 1988 à 1990, il occupe la fonction de responsable d'opérations financières au Crédit national.

Il rejoint Veolia Eau en 1990 comme chargé de mission, puis directeur général de Compagnie générale d'entreprises automobiles (CGEA). En 2000, il est nommé directeur général de Veolia Transport, la division transports de Veolia, et membre du directoire de Veolia. En 2003, il est nommé directeur général de



Biographies des intervenants

Veolia Eau, la division eau de Veolia, et membre du comité exécutif de Veolia. Fin 2009, Antoine Frérot est nommé directeur général et, en décembre 2010, président directeur général de Veolia. En janvier 2017, Antoine Frérot devient président de l'Institut de l'entreprise. Antoine Frérot est officier de la Légion d'honneur.



Philippe Hayat

Depuis plus de vingt-cinq ans, Philippe Hayat a créé et repris plusieurs entreprises dans les domaines de l'industrie, des technologies, des services et de l'investissement.

En 2007, il fonde l'association d'intérêt général 100 000 entrepreneurs dont l'objectif est de transmettre l'envie d'entreprendre aux jeunes (de la 4^e à l'enseignement supérieur) en organisant des témoignages d'entrepreneurs dans les établissements scolaires. Il a également créé les filières « entrepreneuriat » à l'Essec et Sciences Po Paris.

Philippe Hayat a publié quatre essais sur l'entrepreneuriat à destination des jeunes générations : *L'entreprise, un acteur clé de la société* (Autrement), *Entreprenez !* (L'Archipel), *L'entrepreneur et l'indigné* (Ellipses), *L'avenir à portée de main* (Allary).

En 2014, Philippe Hayat publie son premier roman, *Momo des Halles*, aux éditions Allary, puis en 2019, *Où bat le cœur du monde*, aux éditions Calmann-Lévy.



Marjoleine Hennis

Marjoleine Hennis est conseillère à la Représentation permanente du Royaume des Pays-Bas auprès de l'OCDE pour les affaires sociales, l'emploi, la RSE et la numérisation.

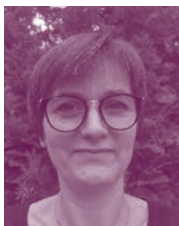
Auparavant, elle a travaillé à l'OCDE en tant que conseillère auprès du président du groupe de travail sur la conduite responsable des entreprises, le comité intergouvernemental chargé de superviser la mise en œuvre des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (RBC). Ses activités étaient centrées sur le lien entre la RSE et la numérisation, et sur les relations industrielles.

Après avoir terminé sa thèse de doctorat à l'Institut universitaire européen à Florence (Italie), elle a travaillé pendant dix ans en tant que maître de conférence d'économie politique internationale et d'intégration européenne à l'université de Groningue, à l'université d'Amsterdam, et à l'université de Lille. En outre, elle a été « Jean Monnet Fellow » au Centre d'études avancées Robert Schuman.

Tout au long de sa carrière, les travaux de Marjoleine Hennis ont été focalisés sur l'inclusivité et la croissance durable dans le contexte de la mondialisation et de l'intégration européenne.



Biographies des intervenants



Cécile Hitier

Cécile Hitier est diplômée de l'ISC à Paris avec une spécialisation expertise-audit et contrôle.

Elle a travaillé pour IMS Health et Idrac en tant que comptable puis contrôleur financière, avant de se consacrer à l'éducation de ses cinq enfants, en s'engageant bénévolement dans l'organisme de gestion de leur école.

En 2013, elle reprend l'entreprise familiale en charpente-couverture-zinguerie.

L'entreprise emploie aujourd'hui cinq ouvriers dont deux qui ont été formés en son sein. Le plus grand défi de cette entreprise, qui intervient à la croisée de différents matériaux de couverture (ardoises, tuiles mécaniques ou courbes, tuiles plates), est de former de nouveaux ouvriers aux compétences spécifiques requises par chacun de ces matériaux, pour faire face aux départs à la retraite, alors que les postulants sont rares.

À ce titre, Cécile Hitier s'implique régulièrement au côté des équipes et des apprentis du CFA du bâtiment de la Vienne.



Jean-Marc Huart

Jean-Marc Huart est recteur de la région académique Grand Est, recteur de l'académie de Nancy-Metz, chancelier des universités. Il a été élu président de la Conférence des recteurs français le 20 septembre 2021.

Il a débuté sa carrière comme professeur de sciences économiques et sociales en lycée et en classes préparatoires aux grandes écoles de commerce dans l'académie de Lille. Devenu inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional, il a été successivement délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) puis directeur de la pédagogie dans l'académie de Bordeaux. En 2007, il a rejoint le cabinet de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, comme conseiller technique chargé de la rénovation de la voie professionnelle. Nommé inspecteur général de l'éducation nationale, il a pris la tête en 2009 de la sous-direction des lycées et de la formation professionnelle à la DGESCO. Il a alors reçu le prix du manager public de l'année pour son action contre le décrochage scolaire.

En 2013, il a rejoint le ministère du Travail comme sous-directeur des politiques de formation et du contrôle, où il a notamment participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la loi Sapin du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et au dialogue social. Chef du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique au ministère de l'Éducation nationale depuis décembre 2015, il a été nommé directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) en août 2017.

Jean-Marc Huart est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles sur le système éducatif. Il est chevalier de l'ordre national du Mérite et commandeur des Palmes académiques. Il a été nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur lors de la promotion du 14 juillet 2021.



Biographies des intervenants



Florence Jardin

Florence Jardin est présidente de la communauté d'agglomération du Grand Poitiers depuis 2020, et maire de Migné-Auxances (Vienne) depuis 2008. Elle a été vice-présidente de la communauté urbaine Grand Poitiers, en charge de la transition énergétique, de la qualité environnementale et de la gestion du domaine immobilier communautaire. Elle était auparavant coordinatrice famille dans un centre socio-culturel.



Philippe Jehanno

Ingénieur de formation (arts et métiers), Philippe Jehanno a effectué une grande partie de sa carrière professionnelle au sein du groupe Saft.

Après quelques mois en région parisienne, il a rapidement rejoint le site de Poitiers, avant de faire son service militaire en Italie en tant que VSNE (volontaire du service national en entreprise) dans l'entreprise Crouzet. À la fin de son service militaire, il est revenu chez Saft à un poste de responsable de bureau d'études sur le site de Poitiers.

Philippe Jehanno a occupé différents postes, couvrant une grande partie des activités et des fonctions au sein de l'entreprise, avant de prendre la direction du site de Poitiers de février 2006 à décembre 2015. Depuis janvier 2016, il dirige le groupe Techman-Head constitué de cinq PME pour un total de 130 salariés et 25 M€ de chiffre d'affaires en 2019. Les entreprises du groupe sont localisées dans la Vienne (Poitiers, Jaunay-Marigny et Châtelleraut) et dans le Var (Toulon). Elles ont des activités complémentaires dans le domaine de la maintenance aéronautique. Investi à titre bénévole auprès de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) depuis de nombreuses années, Philippe Jehanno préside la chambre territoriale de la Vienne. Il est également vice-président du MEDEF de la Vienne.



Marc Landré

Journaliste économique et social depuis près de vingt-cinq ans, Marc Landré a commencé sa carrière au *Point*, où il traitait principalement des questions d'emploi et de management.

Il a ensuite couvert les questions sociales au sens large à *Liaisons sociales magazine*, avant de suivre les finances publiques, ainsi que les sujets sociaux à *L'Expansion*. Il a intégré *Le Figaro* en 2008, en charge des questions d'emploi, de travail et de relations sociales. Il en dirige le service économie France depuis 2013.

Marc Landré est par ailleurs titulaire d'un bac+5 en économie fondamentale, économétrie et calcul économique.

Il a présidé l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) de 2005 à 2008 et est auditeur de la promotion 3 (Technopole de Laval) du cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE).



Biographies des intervenants



Julien Leclercq

Julien Leclercq est vice-président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise depuis 2020. Depuis 2010, il est directeur général d'une agence de presse, COM'Presse, une PME familiale de 50 collaborateurs située à Astaffort. Depuis 2017, il est le cofondateur de la maison d'édition Yakabooks. Julien Leclercq a été président de l'association Entreprendre pour apprendre jusqu'en 2020.

Journaliste, il était l'un des chroniqueurs des Grandes gueules sur RMC. Il a maintenant rejoint l'équipe des Informés sur France Info et intervient pour Europe soir.



Anne-Marie Le Roueil

Anne-Marie Le Roueil dirige avec ses deux filles, associées, une pension canine et féline à Chatillon-La-Palud créée il y a trente-trois ans, qui a su innover par ses services attractifs (éducation canine et toilettage), ainsi que son parc de loisirs pour chiens, concept unique en France. Passionnée par son métier, elle consacre sa carrière à promouvoir sa profession et les intérêts des artisans. Elle se mobilise depuis vingt ans au sein du syndicat national des professions du chien et du chat, dont elle assure la présidence.

Elle a aussi pris des responsabilités à la Confédération nationale de l'artisanat des métiers de services et de fabrication (Cnams), dont elle est deuxième vice-présidente, ce qui lui attribue de nombreux mandats à l'Union des entreprises de proximité. Ayant formé plus de 50 apprenti(e)s, elle est présidente de la commission éducation-formation-apprentissage de l'U2P et assure la présidence paritaire de la commission apprentissage de l'Opco des entreprises de proximité, Opco EP. Anne-Marie Le Roueil est chevalier de l'ordre national du Mérite.



Laurent Martin Saint Léon

Juriste de formation, Laurent Martin Saint Léon débute sa carrière dans les ressources humaines au sein du groupe Eurocopter France. Après un service militaire en tant qu'officier juriste, il intègre le groupe des industries métallurgiques, la représentation francilienne de l'organisation professionnelle de la métallurgie. Il le quitte quelques années plus tard pour devenir assistant parlementaire d'un président de groupe au Parlement européen puis il rejoint le MEDEF Hauts-de-Seine.

C'est en 2003 qu'il devient délégué général de la Fédération des distributeurs de matériaux de construction (FDMC) qui regroupe 1 200 entreprises adhérentes, employant près de 100 000 salariés pour un chiffre d'affaires de près de 20 Mds €. Président du conseil d'orientation de l'Onisep et administrateur de l'Opco Constructys, il incite les représentants de la FDMC à s'engager aux côtés de Constructys dans un partenariat avec les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, qui sera matérialisé par la signature d'une convention quadripartite visant à promouvoir les métiers de la distribution des matériaux de construction et à favoriser l'apprentissage.



Armand Mennechet

Dekra Automotive rassemble près de 900 collaborateurs en métropole et dans les outre-mer. La société gère en France un large réseau de franchises et de centres de contrôle technique de voitures et poids lourds sous trois enseignes : Dekra, Norisko et Autocontrol.

Directeur des ressources humaines spécialisé dans le secteur des services, Armand Mennechet a exercé divers postes de direction de ressources humaines (Groupe Demos formation en 2017, Groupe de prévoyance et de retraite des libéraux de 2012 à 2015, CCI France de 2008 à 2012) avant de prendre la direction des ressources humaines de Dekra Automotive France en 2018. Porte-parole du président de l'association nationale des DRH en 2016, Armand Mennechet a également publié *Wanagement, manager à contre-courant* (Dunod, 2012) et *Réussir sa période d'essai* (Studyrama, 2010).



Jean-Louis Nembrini

En janvier 2016, Jean-Louis Nembrini est élu conseiller régional de la liste conduite par Alain Rousset et devient vice-président en charge de l'éducation et des lycées. Il a été réélu en juin 2021.

En 1989, il devient inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, fonctions qu'il exerce à Limoges puis à Bordeaux.

En 1994, il est nommé inspecteur général de l'éducation nationale affecté au groupe histoire et géographie dont il est élu doyen en 2000. Il préside la commission Éducation civique de l'IGEN (ancienne Inspection générale de l'éducation nationale).

De 2002 à 2007, il est conseiller aux cabinets de Luc Ferry, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, de Xavier Darcos, ministre délégué à l'Enseignement scolaire, puis conseiller auprès de Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En 2007, il est nommé directeur général de l'enseignement scolaire. De 2009 à 2013, il est recteur de l'académie de Bordeaux où il œuvre à l'installation de l'Aérocampus, premier campus des métiers et des qualifications. En tant que chancelier des universités d'Aquitaine, il a particulièrement suivi la démarche de fusion des universités de Bordeaux.

À partir de sa création en 2013, il est président du conseil d'école de l'École supérieure du professorat et de l'éducation de Bordeaux, et vice-président d'Aquitaine Cap-Métiers.



Emmanuelle Pérès

Emmanuelle Pérès est directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), et déléguée interministérielle à la Jeunesse.

Diplômée de l'ESCP Europe et de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale), Emmanuelle Pérès était depuis juin 2018 directrice générale adjointe en charge des compétences, de l'emploi et de la formation de la Plateforme automobile (PFA). La PFA est une structure qui réunit les acteurs de la filière automobile autour des sujets d'innovation, de compétitivité, d'emploi et



compétences. Elle est présidée par l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel.

D'octobre 2011 à juin 2018, elle a été déléguée générale de la FFP, la principale organisation professionnelle du champ de la formation professionnelle.

Elle a été conseillère jeunesse et vie associative au sein du cabinet de Luc Chatel, alors ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, de décembre 2010 à mars 2011.

Elle a également été secrétaire générale de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, de mars 2003 à mars 2007, ou encore déléguée générale de l'association des diplômés ESCP-EAP entre 1998 et 2001.



Alain Pichon

Exploitant agricole à Antran dont il a été maire de 1995 à 2020, Alain Pichon a successivement été élu vice-président de la communauté de communes de Mable et Vienne, président de la communauté de communes Les Portes du Poitou, conseiller général puis conseiller départemental avant de devenir vice-président du conseil départemental de la Vienne en 2015, en charge du logement et de l'environnement. Il est le président de l'association des maires de la Vienne depuis mars 2018. Élu 1^{er} vice-président de la communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut en juillet 2020, il devient président du conseil départemental de la Vienne et de la SEML Patrimoniale de la Vienne en novembre 2020.



Bénédicte Robert

Spécialiste des politiques d'éducation et de formation, Bénédicte Robert est titulaire d'un master et d'un doctorat de Sciences Po, sur l'éducation, la formation et la conduite du changement.

En 2008, elle rejoint l'éducation nationale en tant qu'inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale de classe normale dans l'académie de Créteil. Elle occupe ensuite plusieurs postes à hautes responsabilités dans le champ de la recherche et dans le développement en innovation et expérimentation.

En 2014, Bénédicte Robert devient experte nationale à la Commission européenne où elle assure la coordination du groupe d'experts pour l'éducation à la citoyenneté et la prévention de la radicalisation et du cadre européen de coopération en éducation *Education and Training 2020*.

Elle pilote ensuite la création de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) avant d'être nommée directrice de l'Institut en janvier 2018. Lauréate du programme Fulbright, Bénédicte Robert a reçu un prix national pour l'innovation dans la fonction publique et a également réalisé plusieurs séjours d'étude dans des universités américaines.



Jean-Jacques Salaün

Jean-Jacques Salaün est directeur général de la filiale française du groupe Inditex depuis plus de vingt ans.

Il a ouvert la filiale suisse qu'il a gérée en même temps que la France pendant dix ans, et a également supervisé les filiales autrichienne, tchèque, slovaque, suédoise, danoise et norvégienne durant un an et demi.

Titulaire d'un DEA de sciences et de gestion et d'un MBA auprès de l'université de Leicester, Jean-Jacques Salaün est chevalier de la Légion d'honneur et a obtenu le prix Olivier-Lecerf.



Jean-Cyril Spinetta

Jean-Cyril Spinetta est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et est ancien élève de la promotion Charles de Gaulle de l'École nationale d'administration (ENA).

Pendant sa carrière, il a exercé de nombreuses responsabilités et missions dans le secteur public, avec une forte implication sur les thématiques de l'éducation et de la formation professionnelle : chef du bureau des investissements et de la planification au ministère de l'Éducation nationale (1972-1976), directeur des collèges (1983-1984), directeur de cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (1984-1986), inspecteur général (1986-1987), conseiller technique au cabinet du commissaire européen chargé des sciences, de la recherche et de l'éducation (1996).

Il a rejoint la filière aéronautique en tant que PDG d'Air Inter de 1990 à 1993, puis PDG du Groupe Air France de 1997 à 2008 et PDG d'Air France-KLM. Il est ou a été administrateur de nombreux groupes : Alcatel-Lucent, Saint-Gobain, Unilever, GDF Suez, notamment.

Jean-Cyril Spinetta est président du dispositif Ingénieur pour l'école (IPE) depuis 2001. Il est également commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite et officier des Palmes académiques.



Frédéric Stiefenhofer

Titulaire d'un master Euromédias et d'un master européen en gouvernance et administration, Frédéric Stiefenhofer est délégué allemand et directeur administratif de ProTandem, l'Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnelle au sein du ministère allemand du Travail. Frédéric Stiefenhofer a occupé auparavant plusieurs postes dans les médias au sein de la chaîne Arte, de News Aktuell G.m.b.H (succursale de l'agence de presse allemande Deutsche Presse Agentur) ou encore du groupe RTL.



Jean Tirole

Jean Tirole est membre fondateur et président honoraire de l'École d'économie de Toulouse (TSE) et de l'*Institute for Advanced Study in Toulouse* (IAST). Il est aussi professeur invité au MIT et membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Ancien élève de l'École polytechnique (promotion 1973), ingénieur des ponts et chaussées (1978), docteur de troisième cycle en mathématiques de la décision (1978, Paris IX) et docteur en économie (1981, MIT), il a enseigné au MIT avant de s'installer en 1991 à Toulouse.

Il a publié plus de 200 articles dans les revues scientifiques internationales ainsi que douze livres scientifiques. Son dernier livre, *Économie du bien commun*, publié en 2016 et destiné au grand public, a été traduit ou est en cours de traduction dans quinze langues. Il travaille actuellement sur les liens entre économie et psychologie, sur les crises financières, sur la réglementation bancaire et sur divers problèmes d'économie industrielle.

Jean Tirole est docteur honoris causa de douze universités étrangères et membre de plusieurs sociétés savantes. Il a reçu de nombreuses récompenses pour ses travaux, notamment la médaille d'or du CNRS en 2007.



Amélie Watelet

Amélie Watelet est diplômée de l'IAE de Tours en stratégie et ressources humaines, et titulaire d'un master de l'IEP de Paris (Sciences-Po) en ressources humaines et en accompagnement du changement.

Elle débute sa carrière dans les ressources humaines chez Décathlon, puis chez EDF et à Radio France. Elle rejoint ensuite AXA en 2006 en qualité de directrice des ressources humaines et secrétaire générale d'AXA Cessions, avant d'être nommée directrice des ressources humaines du siège d'AXA en 2009, puis administratrice du GIE AXA. En 2013, elle devient directrice globale des ressources humaines, de la communication et de la responsabilité d'entreprise d'AXA Technology Services et de Group IT.

En 2016, Amélie Watelet rejoint AXA IM en qualité de *global head of human resources*. En 2018, elle prend la responsabilité additionnelle de la transformation et de la communication, et en 2020, la responsabilité d'entreprise. Amélie Watelet est depuis le 1^{er} septembre 2021 directrice des ressources humaines d'AXA France.



Armelle Weisman

Entrepreneure, Armelle Weisman a créé et dirigé plusieurs entreprises dans le secteur du conseil en développement durable, du mécénat et de l'innovation sociale. Elle a accompagné des clients privés (Pernod Ricard, Crédit Agricole, Air Liquide, Kering, EDF, Accor, Total, Engie, Danone, Chanel, Bouygues...), des acteurs publics (Établissement français du sang, Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, conseils généraux, Business France, ministères, COJO...), des groupements professionnels (Fédération



des industries mécaniques, Systematic Paris Région, Axema...).

En 2017, après avoir revendu son cabinet, elle intègre l'entreprise Deloitte en tant qu'associée en charge des activités de conseil en développement durable pour diriger une équipe de 150 consultants (ingénieurs, chercheurs, sociologues, économistes, chefs de projet, communicants...) et développer l'expertise autour des sujets d'adaptation et de transformation des organisations et des territoires aux enjeux de la transition écologique.

Fin 2020, elle prend la direction opérationnelle du Campus Versailles, patrimoine et artisanat d'excellence, créé par l'académie de Versailles, le Château de Versailles, CY Université Paris Cergy et la Région Île-de-France.

En parallèle de ses activités professionnelles, Armelle est présidente du Réseau Entreprendre Paris, association d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs de croissance à impact, membre active du Campus de la Transition et chargée de cours (ex-professeure associée) au sein du master professionnel Intelligence et innovation culturelle à l'université Paris-Diderot.



Émilie Zapalski

Émilie Zapalski est une journaliste et experte en communication. Elle partage son emploi du temps entre des missions de conseil pour des entreprises publiques et privées, un travail journalistique destiné à des médias en ligne et le décryptage de l'actualité pour des chaînes d'information TV et radios.

Après des études de communication au Celsa Sorbonne-Université, elle travaille durant huit ans à la direction de la communication du groupe EDF puis se lance dans le journalisme économique chez Radio Classique.

En 2006, Émilie Zapalski fonde Émilie conseil, une agence de communication qui accompagne des personnalités du monde économique et politique. En parallèle, elle poursuit une activité de décryptage de l'actualité politique sur les chaînes d'informations BFM TV (dont l'émission 2022 « À l'épreuve des faits »), LCI, Public Sénat, France 5 (« C dans l'air ») et les radios France Info (« Les Informés ») et Europe 1 (« Les Grandes Voix »).

